



Commission  
d'évaluation  
de l'enseignement  
collégial

**RAPPORT ANNUEL**  
**DE GESTION 2023-2024**

Novembre 2024

Le contenu de cette publication a été rédigé par  
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
888, rue Saint-Jean, 4<sup>e</sup> étage, bureau 400  
Québec (Québec) G1R 5H6  
Téléphone : 418 643-9938  
Télécopieur : 418 643-9019  
[www.ceec.gouv.qc.ca](http://www.ceec.gouv.qc.ca)

Dépôt légal — 2024  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN : 978-2-550-99043-7 (version imprimée)  
ISBN : 978-2-550-99044-4 (version PDF)  
ISSN : 1716-7779  
Tous droits réservés pour tous les pays.  
© Gouvernement du Québec, 2024

Madame Nathalie Roy  
Présidente de l'Assemblée nationale  
1045, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.27 Hôtel du Parlement  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous transmettre le *Rapport annuel de gestion 2023-2024* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, conformément à la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2).

Ce rapport, comme il m'a été remis par son président, fait état des résultats pour la période 2023-2024, soit la quatrième année visée par la planification stratégique de la Commission.

Je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Enseignement supérieur,

Pascale Déry  
Québec, novembre 2024



Madame Pascale Déry  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière  
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel de gestion 2023-2024* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, conformément aux dispositions de l'article 22 de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2).

Ce document présente les résultats atteints par la Commission au regard des objectifs et des engagements prévus pour la quatrième année de son [Plan stratégique 2020-2025](#) ainsi que des activités incluses dans son plan de travail annuel. Les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024 ainsi que les renseignements relatifs à l'utilisation des ressources et à d'autres exigences législatives et gouvernementales ont aussi été intégrés au document.

Il témoigne des efforts déployés par la Commission pour remplir son mandat. Ainsi, il expose les résultats de ses opérations d'évaluation de l'Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC), de l'Approche préalable à celle-ci ainsi que de l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes et d'évaluation des apprentissages, des plans stratégiques et de réussite et des suivis donnés à ses recommandations par les établissements. Il fait également état des activités de formation et d'accompagnement réalisées à l'attention des collèges de même que des travaux effectués concernant la révision de ses cadres de référence et la mise en place de modalités de suivi à ses recommandations dans le cadre du deuxième cycle SAQC. Les actions mises en œuvre dans la dernière année ont ainsi permis à la Commission de contribuer à l'amélioration continue de l'enseignement collégial.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le président,



Denis Rousseau  
Québec, novembre 2024



# Table des matières

<b>Message du président</b> .....	<b>7</b>
<b>Faits saillants 2023-2024 de la CEEC</b> .....	<b>9</b>
<b>Fiabilité des données et contrôles afférents</b> .....	<b>10</b>
<b>Chapitre 1 Présentation de la Commission</b> .....	<b>11</b>
Mission et valeurs .....	11
Vision .....	11
Mandat .....	11
Composition et structure organisationnelle .....	12
Approche et processus d'évaluation .....	12
Approche privilégiée .....	12
Création de comités consultatifs .....	13
Appel à des experts externes .....	13
Processus basé sur l'autoévaluation des établissements .....	13
Processus basé sur une analyse documentaire : évaluation des politiques et des plans institutionnels .....	14
Diffusion des rapports d'évaluation .....	14
<b>Chapitre 2 Résultats</b> .....	<b>15</b>
Sommaire des résultats 2023-2024 relatifs aux engagements de la planification stratégique 2020-2025 .....	15
Résultats détaillés 2023-2024 relatifs au <i>Plan stratégique 2020-2025</i> .....	16
Enjeu stratégique 1 — Amélioration continue des pratiques d'évaluation .....	16
Orientation 1 — Maintenir l'expertise de pointe de la Commission .....	16
Orientation 2 — Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collègues .....	19
Enjeu stratégique 2 — Rayonnement de la commission .....	23
Orientation 3 — Promouvoir les travaux de la Commission .....	23
<b>Chapitre 3 Utilisation des ressources au 31 mars 2024</b> .....	<b>27</b>
Les ressources humaines .....	27
Répartition de l'effectif par secteur d'activité .....	27
Formation et perfectionnement du personnel .....	27
Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier .....	28
Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique .....	29
Les ressources budgétaires et financières .....	29
Dépenses et évolution par secteur d'activité .....	29
Frais occasionnés par la participation d'experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission .....	30
Les ressources informationnelles .....	31

<b>Chapitre 4 Autres exigences législatives et gouvernementales .....</b>	<b>33</b>
Gestion des effectifs .....	33
Les renseignements relatifs aux contrats de service.....	33
Développement durable.....	34
Occupation et vitalité des territoires .....	34
Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics .....	34
Accès à l'égalité en emploi .....	35
Données globales .....	36
Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées.....	36
Représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif.....	36
Représentativité des femmes au sein de l'effectif.....	37
Code d'éthique et déontologie .....	37
Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	38
Application du <i>Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection         des renseignements personnels</i> .....	38
Protection des renseignements personnels.....	38
Demandes d'accès à l'information.....	39
Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration .....	39
<b>Annexe I Organigramme au 31 mars 2024 .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe II Comités consultatifs et experts externes .....</b>	<b>42</b>
<b>Annexe III Méthodologie .....</b>	<b>44</b>
<b>Annexe IV Comité de liaison .....</b>	<b>45</b>
<b>Annexe V Rapports d'évaluation adoptés en 2023-2024 .....</b>	<b>46</b>
<b>Annexe VI Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2024 .....</b>	<b>49</b>
<b>Annexe VII Évaluation de l'efficacité potentielle — Politiques et plans évalués en 2023-2024 .....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe VIII Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2024 .....</b>	<b>56</b>
<b>Annexe IX Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2024.....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe X Publications de la Commission depuis 1993.....</b>	<b>66</b>

---

# Message du président

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le *Rapport annuel de gestion 2023-2024* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. La dernière année a été considérablement remplie et les résultats de l'exercice témoignent des efforts remarquables déployés par notre organisation.

D'abord, l'année 2023 marquait le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Commission. L'événement a été souligné par la publication, à l'automne, d'une brochure spéciale intitulée : [La Commission a trente ans!](#) relatant notamment les moments les plus significatifs de cette période. De plus, 19 rencontres régionales réunissant des représentants des collèges et des personnes agissant à titre d'experts dans le cadre des travaux de la Commission ont été organisées au printemps 2024. Les participants se sont exprimés sur les principaux enjeux et défis en enseignement supérieur, notamment au regard de l'assurance qualité, et sur les opérations de la Commission. Ces échanges permettront de nourrir les réflexions de la Commission entourant la préparation de sa prochaine planification stratégique ainsi que le développement de ses opérations d'évaluation.

Par ailleurs, la Commission a publié la version préliminaire des modalités relatives au deuxième cycle d'évaluation SAQC [État de situation à la mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit](#). Ces modalités s'inscrivent dans la volonté de la Commission de communiquer des attentes claires aux collèges et se veulent un outil de soutien dans le suivi et la prévisibilité des opérations. Une phase de validation est en cours et permettra de publier une version définitive de ce document à la fin de l'automne 2024. Deux nouveaux cadres de référence ont aussi été rendus publics : [Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite des cégeps](#) et [Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés](#). Avec ces publications spécifiques aux collèges de différents réseaux, la Commission poursuit son ambition de revoir et de développer des outils en adéquation avec les besoins diversifiés des établissements.

Au cours de la période visée, 17 audits se sont déroulés dans le cadre du deuxième cycle SAQC de même que 2 visites d'évaluation de l'Approche préalable à l'évaluation SAQC. Les formations au deuxième cycle SAQC pour les collèges des vagues H et J (16 collèges) ont donné un coup d'envoi à leurs travaux d'autoévaluation. En outre, 32 collèges ont pris part à des rencontres de groupe concernant le suivi de leur démarche d'autoévaluation, que ce soit pour le deuxième cycle SAQC ou SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable (SAQC-AP). Finalement, 104 rapports d'évaluation ont été adoptés par la Commission au cours de l'année.

D'importants efforts ont également été consacrés au recrutement d'experts externes afin de maintenir un nombre suffisant de collaborateurs prêts à se joindre aux comités et aux visites d'évaluation dans le cadre des opérations de la Commission, leur participation contribuant à la qualité et la rigueur des travaux. Cette année, ce sont trois groupes de nouveaux experts (18 experts) qui ont été formés.

---

Sur le plan international, la Commission a poursuivi la coordination du réseau francophone des agences qualité pour l'enseignement supérieur (FrAQ-Sup). En plus des cinq rencontres statutaires du réseau, dont une en présentiel à l'occasion du colloque Qualité dans l'enseignement supérieur du G3 à Genève, deux webinaires ont été organisés. La Commission a également reçu une délégation de la Côte d'Ivoire ainsi que la présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur de France. Ces échanges permettent de faire rayonner l'expertise développée par la Commission et de rester à l'affût des meilleures pratiques en place à l'étranger en lien avec l'assurance qualité.

Enfin, dans le cadre du *Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI)* et de l'optimisation du traitement et du stockage des données gouvernementales, la Commission s'est appliquée à faire avancer le processus de migration de ses données vers l'informatique qui sera achevé en 2025.

En conclusion, je voudrais remercier mes collègues commissaires et l'ensemble des membres du personnel pour leur compétence, leur professionnalisme et leur engagement dans la réalisation du mandat de la Commission.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Rousseau', written in a cursive style.

Denis Rousseau  
Québec, novembre 2024

---

## *Faits saillants 2023-2024 de la CEEC*

---

**11**

séances de la Commission

---

**17**

visites d'audit  
(deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

---

**104**

rapports d'évaluation adoptés

---

**2**

visites  
(Approche préalable à l'évaluation SAQC)

**16**

rapports d'évaluation  
de politiques  
institutionnelles  
d'évaluation des  
apprentissages

**24**

rapports d'évaluation  
de l'efficacité  
des systèmes  
d'assurance qualité  
des collègues  
(deuxième cycle)

---

**32**

formations aux collègues  
(deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

**6**

rapports d'évaluation  
de politiques  
institutionnelles  
d'évaluation  
des programmes  
d'études

**10**

rapports d'évaluation  
de l'Approche préalable  
à SAQC

---

**3**

formations aux experts  
(deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

---

**5**

séances du comité de lecture  
du deuxième cycle de l'évaluation SAQC

**2**

rapports d'évaluation  
de plans de réussite

**28**

rapports de suites à des  
recommandations

---

**3**

séances du comité de lecture  
de l'Approche préalable à SAQC

**18**

rapports d'évaluation  
de plans stratégiques

---

**4**

rencontres de suivi de la démarche avec les collègues  
du deuxième cycle SAQC

---

**1**

rencontre de suivi de la démarche avec les  
collèges ayant réalisé l'Approche préalable  
et se préparant à SAQC

---

## *Fiabilité des données et contrôles afférents*

Les résultats et les renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2023-2024* de la Commission relèvent de ma responsabilité. Celle-ci concerne l'exactitude et l'intégrité des données de même que la fiabilité des données qui y sont présentées et des contrôles afférents.

Le présent rapport décrit fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations que la Commission s'est données pour la quatrième année de sa planification stratégique, soit, l'année 2023-2024. Il présente les résultats obtenus au regard des objectifs, des indicateurs et des cibles retenus. Les informations qu'il contient sont exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le *Rapport annuel de gestion 2023-2024* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2024.

Le président,



Denis Rousseau  
Québec, le novembre 2024

# Chapitre 1

## Présentation de la Commission

### Mission et valeurs

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner.

La Commission adhère à quatre valeurs :

- Impartialité : Des évaluations fondées sur des processus transparents, des critères connus et des analyses objectives qui mènent à des décisions équitables et prises en collégialité.
- Rigueur : Des évaluations encadrées par des processus bien définis, appliqués de façon systématique et révisés pour tenir compte de l'évolution des pratiques.
- Respect : Des relations avec les collèges franches, ouvertes, empreintes d'engagement et en considération de leurs responsabilités, de leur diversité et de leurs particularités.
- Collaboration : Un dialogue avec les collèges et la participation de leur personnel et de leurs étudiants.

### Vision

Être reconnue comme une référence en matière d'évaluation en raison de son expertise, de la qualité de ses pratiques et de la portée de ses travaux, qui contribuent au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial.

### Mandat

La Commission est appelée à exercer sa mission à l'égard de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* (chapitre C-29, r. 4). Au 30 juin 2024, le réseau collégial était composé de 119 institutions d'enseignement : 48 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), 20 collèges privés subventionnés (CPS), 47 collèges privés non subventionnés (CPNS) et 4 établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université.

Par l'adoption de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre, C-32.2) en juin 1993, le gouvernement confiait à la Commission le mandat d'évaluer, pour chacun de ces établissements :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA), y compris les procédures de sanction des études, et leur application ;

- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études (PIEP) et leur application;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par la ministre de l'Enseignement supérieur compte tenu des objectifs et des standards prescrits;
- les objectifs, les standards et la mise en œuvre des programmes d'études établis par l'établissement compte tenu des besoins qu'ils ont pour fonction de satisfaire.

Pour les cégeps et les CPS, la Commission évalue aussi la réalisation des activités reliées à leur mission éducative tant au regard de la planification administrative et pédagogique qu'à celui de l'enseignement et des divers services de soutien. Dans le cas des cégeps, cette évaluation englobe celle de leur plan stratégique.

## Composition et structure organisationnelle

Quatre commissaires, dont un président, composent la Commission. Chaque commissaire est nommé par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans, renouvelable une fois. Au 31 mars 2024, M. Denis Rousseau, président, M<sup>me</sup> Edith Joyal, M. Gordon Brown et M. Éric Aubin étaient les quatre commissaires en poste. Une équipe de vingt personnes<sup>1</sup> secondent les membres de la Commission dans leurs tâches. L'organigramme se trouve à l'[annexe I](#).

## Approche et processus d'évaluation

### Approche privilégiée

La Commission situe l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux collègues, de collaboration et de respect, tout en préservant l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de son propre mandat. Afin de réaliser des évaluations efficaces et utiles, elle a choisi d'associer étroitement les collègues et leur personnel à la détermination des éléments à améliorer et à leur prise en charge dans le cadre de solutions adaptées. D'entrée de jeu, elle a opté pour une stratégie visant à accroître progressivement la capacité des collègues à faire de l'évaluation en vue d'assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

---

1. Personnel régulier, occasionnel et contractuel en vertu d'un prêt de service.

## Création de comités consultatifs

En vertu des articles 15 et 19 à 21 de sa loi constitutive, la Commission peut former des comités consultatifs composés de personnes provenant des milieux de l'enseignement, d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés par l'évaluation pour l'appuyer dans ses travaux.

Dans le cadre du deuxième cycle de l'opération d'évaluation de l'Efficacité des systèmes d'assurance qualité, un comité de lecture a été constitué en 2022-2023. Composé de 18 experts externes, il a pour mandat de vérifier la clarté et la cohérence d'ensemble des rapports, incluant les constats et les jugements proposés, ainsi que l'adéquation du texte aux attentes de la Commission. Périodiquement, les membres sont invités à examiner des rapports en version préliminaire lors d'une rencontre virtuelle animée par le président de la Commission. Cet exercice permet de veiller à la qualité et à la rigueur des travaux de sorte qu'il constitue un maillon important du processus d'adoption des rapports d'évaluation. En 2023-2024, ce comité s'est réuni à cinq reprises. Un comité de lecture existe également pour l'Approche préalable à l'évaluation SAQC. Au cours de l'année de référence, trois réunions ont eu lieu. Les listes des membres de ces comités sont présentées à l'[annexe II](#).

## Appel à des experts externes

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission s'adjoint également des experts pour l'assister lors des visites des établissements. Un comité de visite est habituellement composé de trois experts reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou pour leurs connaissances liées à une opération d'évaluation. Il est présidé par un commissaire<sup>2</sup> et un agent de recherche qui est responsable de la rédaction du rapport.

La Commission s'attend à ce que les experts l'aident à déterminer les forces et les points à améliorer qui ressortent de l'évaluation à laquelle ils ont participé. Elle souhaite obtenir leur opinion au regard de chacun des critères d'évaluation et, par la suite, sur le jugement d'ensemble. Les personnes agissant à titre d'experts externes bénéficient d'une formation particulière et ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation. L'[annexe II](#) présente la liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2023-2024.

## Processus basé sur l'autoévaluation des établissements

Comme le prévoient les articles 15 et 16 de sa loi constitutive, la Commission détermine les modalités selon lesquelles elle conduit une évaluation et élabore ses critères et instruments d'évaluation. Ainsi, elle a adopté un processus connu et largement utilisé en enseignement supérieur au Canada et à l'international. Les évaluations qu'elle mène dans les collèges s'appuient d'abord sur une autoévaluation réalisée par l'établissement en fonction des critères qu'elle a établis. Un comité de visite, composé d'experts externes et de membres de la Commission, examine ensuite le rapport d'autoévaluation, effectue une visite de l'établissement et propose une analyse de la situation observée. La Commission porte un jugement sur les objets évalués et, le cas échéant, formule des avis au collège dans une version préliminaire du rapport qu'il est invité à commenter. Les réactions du collège au rapport préliminaire sont

2. Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

prises en compte au moment de l'élaboration de la version définitive du rapport d'évaluation. Les collèges disposent d'un droit de réplique leur permettant d'exprimer, de manière indépendante, leur point de vue à l'égard des jugements et avis émis par la Commission dans ses rapports définitifs. Leur réaction finale est exprimée sous forme de lettre et publiée sur le site Web de la Commission, le cas échéant.

Lorsque des améliorations sont requises à la suite de recommandations émises par la Commission, les collèges sont tenus de rendre compte des actions entreprises. La Commission donne à cette fin un délai suffisant pour ces travaux. Exceptionnellement, une seconde autoévaluation peut être demandée lorsque des difficultés persistent.

### **Processus basé sur une analyse documentaire : évaluation des politiques et des plans institutionnels**

La Commission s'est dotée de cadres de référence et de divers outils d'analyse adaptés aux documents officiels que les collèges sont tenus de lui transmettre pour évaluation, à savoir les PIEA et les PIEP, les plans stratégiques ainsi que les plans de réussite, le cas échéant. Cet examen repose sur une base documentaire et ne comprend pas de visite des établissements.

Lors de l'évaluation du texte d'une politique d'évaluation des apprentissages, la Commission détermine si la politique est à même d'assurer la qualité de l'évaluation des apprentissages des étudiants et si elle permet au collège d'en témoigner. Lorsqu'elle évalue la politique relative aux programmes d'études, la Commission vérifie si elle contient les composantes et les éléments essentiels à la réalisation d'évaluations de qualité et à la prise en compte de cette fonction d'évaluation dans la gestion des programmes d'études.

Depuis juillet 2004, les plans de réussite des cégeps sont évalués au même moment que leurs plans stratégiques puisque les premiers sont désormais intégrés aux seconds. Lorsqu'elle évalue un plan de réussite, la Commission examine son efficacité potentielle et, dans le cas du plan stratégique, elle vérifie sa conformité aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (RLRQ, chapitre C-29). Elle examine aussi l'efficacité potentielle du plan. L'évaluation des politiques et des plans est réalisée au fur et à mesure de leur transmission par les collèges.

### **Diffusion des rapports d'évaluation**

En vertu de la loi constitutive de la Commission, tous les rapports d'évaluation sont transmis aux collèges concernés ainsi qu'à la ministre de l'Enseignement supérieur. La Commission en assure aussi la diffusion publique sur son site Web et l'accès à toute personne qui en fait la demande. À la fin de chaque opération d'évaluation, elle dresse un bilan ou rapport synthèse présentant ses principaux constats et le rend public.

# Chapitre 2

## Résultats

Le présent rapport annuel de gestion expose les résultats reliés aux orientations et aux objectifs du [Plan stratégique 2020-2025](#) que la Commission a adopté en février 2021, ainsi qu'aux objectifs du plan de travail de la Commission pour l'année 2023-2024. L'[annexe III](#) décrit la méthodologie utilisée pour mesurer les taux de satisfaction et d'appréciation ici présentés.

### Sommaire des résultats 2023-2024 relatifs aux engagements de la planification stratégique 2020-2025

#### Enjeu 1 : Amélioration continue des pratiques d'Évaluation

Orientation 1 : Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
1.1 Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'INQAAHE	1. Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE	s.o.	s. o. <b>Cible atteinte en 2021</b>	<a href="#">16-17</a>
1.2 Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission	2. Taux de disponibilité des experts	70 %	67 % <b>Cible non atteinte</b>	<a href="#">18-19</a>

Orientation 2 : Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collègues

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
2.1 Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collègues	3. Taux de satisfaction des collègues par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence	65 %	90 % <b>Cible atteinte</b>	<a href="#">19-20</a>
2.2 Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collègues	4. Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collègues	77 %	100 % <b>Cible atteinte</b>	<a href="#">20-21</a>

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
2.3 Diversifier l'accompagnement auprès des collègues, notamment par le recours à des services numériques	5. Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collègues	84 %	58 % <b>Cible non atteinte</b>	<a href="#">21-22</a>
	6. Taux de satisfaction aux rencontres de groupe par visioconférence	77 %	83 % <b>Cible atteinte</b>	<a href="#">23</a>

## Enjeu 2 : Rayonnement de la Commission

### Orientation 3 : Promouvoir les travaux de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
3.1 Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial	7. Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information	74 %	85 % <b>Cible atteinte</b>	<a href="#">23-24</a>
3.2 Accroître la visibilité de la Commission	8. Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission	+ 10 %	3 % <b>Cible non atteinte</b>	<a href="#">24-25</a>

## Résultats détaillés 2023-2024 relatifs au Plan stratégique 2020-2025

Les résultats obtenus pour l'année 2023-2024 au regard des sept objectifs de la planification stratégique sont détaillés dans cette section. Conformément à la loi constitutive de la Commission, les résultats présentés se réfèrent à l'année scolaire, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

### Enjeu stratégique 1 — Amélioration continue des pratiques d'évaluation

#### Orientation 1 — Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

**Objectif 1.1 :** **Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE)***

**Contexte lié à l'objectif :** La Commission s'applique à améliorer en continu ses pratiques afin de demeurer en phase avec la réalité des collèges. Ainsi, elle procède notamment à une veille stratégique sur les tendances et changements en assurance qualité de l'enseignement supérieur ainsi que sur l'évolution des besoins et des façons de faire dans le milieu collégial. Ces travaux enrichissent les réflexions relatives à ses opérations ainsi que l'expertise de ses membres et de ses employés. C'est aussi dans ce contexte que la Commission a obtenu pour la première fois, en 2016, la reconnaissance, par l'INQAAHE, de la conformité de ses pratiques

d'évaluation aux standards internationaux. Cette reconnaissance étant valable pour une durée de cinq ans, la Commission entendait assurer le renouvellement de son accréditation en 2022-2023.

### Indicateur 1 : Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE

**Mesure de départ :** Accréditation obtenue en 2016, pour une période de cinq ans.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles			Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023	s/o	
Résultats	Rapport d'autoévaluation de la CEEC déposé en mars 2021. Visite d'évaluation virtuelle de l'INQAAHE en juin 2021. <b>Cible en voie d'être atteinte</b>	Accréditation obtenue le 30 novembre 2021. <b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte en 2021</b>	<b>Cible atteinte en 2021</b>	

En 2020-2021, la Commission a ainsi procédé à un nouvel exercice d'évaluation et a obtenu sa nouvelle accréditation pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 30 novembre 2026. L'INQAAHE dans son rapport d'évaluation concluait que la Commission se conformait entièrement aux six lignes directrices établies. Le rapport soulignait également que la Commission est une agence d'assurance qualité externe dotée d'un niveau d'activité exceptionnel, dont l'expertise permet de garantir une amélioration continue de ses mécanismes et d'en assurer le développement.

Cette reconnaissance positionne favorablement le Québec et le réseau collégial sur le plan international. Elle témoigne de la culture de la qualité bien établie au sein de la Commission, mais aussi largement répandue dans les collèges québécois. Elle rejaillit ainsi sur l'ensemble du réseau collégial au regard de la qualité de l'enseignement offert aux étudiants.

À la lumière de cet exercice, la Commission a élaboré un plan d'action afin de peaufiner ses pratiques et ainsi en assurer l'amélioration continue. En 2023-2024, la mise en œuvre de ce plan s'est poursuivie à travers la planification annuelle de ses activités.

### Objectif 1.2 : Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission

**Contexte lié à l'objectif :** Les experts auxquels la Commission a recours dans l'exercice de son mandat participent principalement aux visites des établissements dans le cadre des opérations d'évaluation SAQC et de l'Approche préalable à celle-ci. Ces visites sont réalisées par un comité composé d'un membre de la Commission, qui le dirige, d'un agent de recherche, qui l'assiste, et de trois experts externes provenant principalement du milieu collégial. La participation d'experts permet à la Commission de bénéficier de leurs compétences et, inversement, ceux-ci développent une expertise qui peut être mise à profit dans leur organisation ou établissement d'origine.

Recruter et maintenir un nombre d'experts formés et disponibles pour participer à un comité de visite demeure une préoccupation constante de la Commission. En effet, une vingtaine de comités sont formés en moyenne chaque année, ce qui implique une grande quantité de ressources externes pour s'y joindre. Il s'agit d'un réel défi puisque les experts agissent comme bénévoles et proviennent essentiellement du milieu collégial, secteur aux prises avec des difficultés de recrutement et de rétention de main-d'œuvre.

### Indicateur 2 : Taux de disponibilité des experts

**Mesure de départ :** En 2019-2020, le taux de disponibilité des experts était de 75 %

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
Résultats	68 % Cible partiellement atteinte	81 % Cible atteinte	66 % Cible non atteinte	67 % Cible non atteinte	

La Commission s'assure d'avoir un nombre suffisant d'experts disponibles pour couvrir ses besoins opérationnels relatifs aux visites d'évaluation. Ainsi, chaque année, elle vise un taux de disponibilité de 70 %. Cet indicateur lui permet de suivre l'évolution de la situation et de déployer les mesures nécessaires, le cas échéant, pour accélérer le recrutement et la formation de nouveaux collaborateurs externes. En 2023-2024, le taux de disponibilité des experts pour les deux opérations d'évaluation avec visite a été établi à 67 %. Le nombre d'experts disponible a permis le déploiement des 19 comités de visite à mettre en place, mais le quart de ceux-ci ne comportaient que 2 experts.

Dans ce contexte et considérant, le volume de visites de la prochaine année, d'importants efforts ont été consentis afin de solliciter de nouveaux experts, particulièrement pour le deuxième cycle SAQC. À cet égard, l'ensemble des collègues et d'anciens experts ont été contactés. De plus, une campagne de recrutement a été menée sur le site Web de la Commission ainsi que sur sa plateforme *LinkedIn*. Un communiqué a aussi été publié sur AMEQ en ligne. Ces actions ont permis de recruter 18 candidats qui ont été formés lors des 3 séances organisées au cours de l'année. Enfin, en guise de reconnaissance de leur contribution, des lettres de remerciement ont été acheminées aux experts ayant participé à l'une ou l'autre des 17 visites réalisées durant la période visée.

Par ailleurs, à la suite de leur participation à une visite, les experts sont invités à répondre à un sondage d'appréciation portant entre autres sur la formation dont ils ont bénéficié et les outils mis à leur disposition. En 2023-2024, 100 % des répondants considèrent que la formation reçue leur a été utile pour remplir leur mandat, certains d'entre eux ayant spécifié qu'elle était pertinente pour assurer l'appropriation des concepts. L'expérience d'une première visite et l'accompagnement offert par le commissaire qui préside le comité de visite ont été soulignés comme des éléments clés de leur apprentissage. En ce qui concerne les outils qui leur sont fournis, 100 % des répondants les jugent utiles pour réaliser leur tâche d'évaluation et reconnaissent également que ceux-ci permettent de traiter les dossiers de manière uniforme et de bien appuyer les jugements émis.

## Orientation 2 — Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges.

### Objectif 2.1 : Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges

**Contexte lié à l'objectif :** Les établissements d'enseignement collégial soumis au RREC sont composés de collèges publics, privés subventionnés et privés non subventionnés de même que d'écoles gouvernementales. Ces établissements se distinguent par leur localisation, leur taille, leur offre de programmes, la diversité de leur population étudiante, etc., et leurs spécificités se traduisent par des besoins différents. La Commission veille à reconnaître ces spécificités et elle s'est engagée dans son [Plan stratégique 2020-2025](#) à adapter ses outils en fonction de l'évolution des pratiques d'évaluation au sein du réseau. Cette volonté est mise en pratique notamment lors des travaux entourant la mise à jour des cadres de référence de la Commission.

### Indicateur 3 : Taux de satisfaction des collèges par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence

**Mesure de départ :** s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	60 %	65 %	65 %	65 %	70 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte	

Dans le cadre de l'élaboration et de la révision de ses cadres de référence, la Commission fait appel à la contribution d'intervenants du réseau collégial. Des représentants des collèges sont effectivement invités à rétroagir à certaines étapes du processus afin de s'assurer que les documents produits par la Commission sont en adéquation avec la réalité des établissements.

En février 2024, la Commission a publié une version préliminaire des modalités de suivi pour le deuxième cycle d'audit SAQC [État de situation à la mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit](#). Ce document vise à communiquer des attentes claires et faciliter le passage d'un cycle à l'autre. Lors de leur élaboration, différentes versions de ces modalités ont été présentées

aux associations représentatives des établissements du réseau et, ultimement, aux quatre collèges qui ont accepté de participer à une phase de validation au printemps 2024. Au terme de cette démarche, une version définitive des modalités, modifiée à la lumière des commentaires obtenus, sera publiée à la fin de l’automne 2024.

La Commission a également publié, en juin 2024, deux cadres de référence, l’un pour l’[Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite des cégeps](#) et l’autre pour l’[Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés](#). Le contenu de ces publications reflète la volonté de la Commission d’être en adéquation avec l’évolution des pratiques du milieu collégial. De fait, il tient compte des constats tirés lors des consultations menées auprès de quelques collèges au cours du processus d’élaboration.

En 2023-2024, 58 documents ont été transmis à la Commission par les collèges aux fins d’évaluation. Les représentants des collèges qui ont répondu au sondage de satisfaction soutiennent à 90 % que les cadres de référence utilisés tenaient compte de leurs réalités. Plus spécifiquement, 100 % des répondants ayant consulté le document [Approche préalable à l’évaluation de l’efficacité des systèmes d’assurance qualité : Orientations et cadre de référence](#) considèrent que ce cadre prend en compte la réalité de leur collège et soulignent sa clarté et son utilité pour réaliser leur exercice d’autoévaluation. Par ailleurs, 90 % des collèges ayant utilisé le document [Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l’enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d’autoévaluation](#) pour effectuer leur démarche s’en sont dit satisfaits. La majorité des répondants ont indiqué que le cadre est complet et qu’il permet de bien structurer les travaux à réaliser. D’autres ont mentionné que le contenu nécessite un temps d’appropriation et qu’un ajustement à la terminologie pourrait faciliter cette étape. Quant aux collèges ayant utilisé les cadres de référence pour l’évaluation de leurs politiques institutionnelles, 92 % se sont déclarés satisfaits du document [Évaluation des politiques institutionnelles d’évaluation des apprentissages – Cadre de référence](#), tandis que le taux de satisfaction s’élève à 100 % en ce qui a trait au document [Évaluation des politiques institutionnelles d’évaluation des programmes d’études – Cadre de référence](#).

**Objectif 2.2 : Assurer l’adéquation des outils d’autoévaluation aux besoins des collèges**

**Contexte lié à l’objectif :** Des outils accompagnant les cadres de référence sont produits par la Commission dans le but de préciser ses attentes et de soutenir les collèges dans la démarche d’autoévaluation. À l’instar des cadres de référence, ces outils doivent tenir compte des besoins émergents et des nouvelles pratiques en place au sein des établissements.

**Indicateur 4 : Taux d’appréciation des outils d’autoévaluation par les collèges**

Mesure de départ : s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	96 % Cible atteinte	91 % Cible atteinte	100 % Cible atteinte	

Les opérations SAQC et Approche préalable à SAQC nécessitent la production de rapports d'autoévaluation par les collèges évalués. Des outils sur mesure, notamment des présentations en soutien aux formations individualisées et des gabarits, sont rendus disponibles pour appuyer les établissements dans la réalisation de l'exercice. Ces outils ont fait l'objet d'une validation auprès des collèges et la Commission s'assure systématiquement de connaître la satisfaction des collèges à la suite de leur utilisation.

Au cours de l'année visée, 19 collèges ont transmis un rapport d'autoévaluation en vue d'une visite de la Commission. Ils ont tous été invités à répondre à un questionnaire, et 100 % des répondants ont dit apprécier les outils développés par la Commission. Les collèges concernés par l'opération SAQC ont particulièrement souligné l'utilité des gabarits et des fiches d'information fournis, précisant que ces outils avaient simplifié leur tâche.

### Objectif 2.3 : Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques

**Contexte lié à l'objectif :** Les opérations d'évaluation de la Commission comprennent la mise en place de mesures d'accompagnement adaptées aux différents types de collèges. Ces mesures doivent être ajustées à la suite de changements observés dans les collèges. Entre autres, le roulement de personnel pose des défis en matière de transmission des savoir-faire relatifs à l'évaluation. De plus, l'augmentation importante du nombre de CPNS signifie que ces nouveaux collèges doivent se familiariser avec leurs obligations légales en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement. C'est pourquoi la Commission s'est engagée, dans son [Plan stratégique 2020-2025](#), à offrir un accompagnement flexible et adapté à la diversité des besoins des établissements du réseau.

### Indicateur 5 : Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges

Mesure de départ : s. 0.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	75 %	80 %	82 %	84 %	85 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	96 % Cible atteinte	91 % Cible atteinte	58 % Cible non atteinte	

D'abord, des stratégies d'accompagnement sur mesure sont déployées par la Commission pour les opérations d'évaluation SAQC et Approche préalable à celle-ci, et chacun des collèges se voit assigner un agent de recherche à la Commission qu'il peut contacter pour obtenir des informations et précisions au sujet de toutes les opérations d'évaluation.

Dans le cadre du deuxième cycle d'évaluation SAQC, la stratégie d'accompagnement comprend des formations, des contacts téléphoniques planifiés et individualisés, des rencontres de groupe pour effectuer le suivi de la démarche d'autoévaluation, etc. Cette stratégie a été testée pendant la phase de validation du processus et des outils relatifs à ce cycle. Certains ajustements ont notamment été apportés au contenu des formations, mais la stratégie est demeurée

la même qu'au premier cycle. En 2023-2024, des formations individualisées ont été réalisées auprès de 16 collègues qui démarraient leur démarche d'autoévaluation. De plus, 27 collègues formés à l'hiver 2023 ou à l'automne 2024 ont été invités à des rencontres de suivi de leur démarche d'autoévaluation. Ces rencontres regroupent les collègues d'une même vague d'évaluation et offrent aux représentants l'occasion d'échanger sur l'état d'avancement de leurs travaux, en plus de permettre aux collègues d'obtenir des précisions sur le processus et les attentes de la Commission. Quatre rencontres ont ainsi été organisées durant l'année. Trois collègues ayant réalisé l'Approche préalable et étant prêts à entreprendre l'opération SAQC ont également été conviés à une telle rencontre de suivi.

Après le dépôt des rapports d'autoévaluation pour examen par la Commission, les collègues sont interrogés sur leur degré de satisfaction relativement à l'accompagnement reçu. Cette information permet à la Commission de s'assurer que les mesures déployées répondent aux besoins. En 2023-2024, 19 collègues ayant réalisé l'Approche préalable et SAQC ont ainsi été sondés sur les mesures d'accompagnement. Aussi, seulement 58 % des répondants se sont déclarés satisfaits des mesures déployées. La petite taille de l'échantillon ainsi qu'un taux de réponse s'élevant à seulement 63 % peut expliquer, en partie, cette baisse du taux de satisfaction. Alors que certains ont souligné l'utilité de la formation et des outils de même que la disponibilité de l'agent accompagnateur pour répondre aux questions, d'autres se sont montrés déçus des réserves exprimées par la Commission en raison de son rôle d'évaluation. Certains ont manifesté le besoin d'obtenir une rétroaction de type formative et plus directive dans le processus de préparation du rapport.

### **Indicateur 6 : Taux de satisfaction des participants aux rencontres de groupe par visioconférence**

**Mesure de départ :** s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires. <b>Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.</b>	83 % <b>Cible atteinte</b>	100 % <b>Cible atteinte</b>	83 % <b>Cible atteinte</b>	

Dans le but de diversifier et d'augmenter la flexibilité de son accompagnement, la Commission a souhaité offrir davantage de services numériques. En conséquence, les formations individualisées offertes aux collègues, et ce, pour toutes les opérations (deuxième cycle SAQC, SAQC pour les collègues ayant réalisé l'Approche préalable et pour l'Approche préalable à SAQC), de même que les rencontres de suivi de la démarche avec des groupes de collègues se tiennent désormais systématiquement en ligne. En 2023-2024, l'ensemble des établissements concernés par les mesures susmentionnées ont été contactés afin de recueillir leur rétroaction quant à leur satisfaction. Parmi les collègues répondants, 83 % se sont dits satisfaits des rencontres tenues en visioconférence.

## Enjeu stratégique 2 — Rayonnement de la commission

### Orientation 3 — Promouvoir les travaux de la Commission

#### Objectif 3.1 : Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial

**Contexte lié à l'objectif :** La Commission souhaite favoriser la participation et l'engagement des différents acteurs du milieu collégial en faisant connaître plus largement les résultats de ses travaux. Conséquemment, elle s'est engagée à élargir ses modes de communication afin de rejoindre une diversité d'acteurs du réseau. Par ailleurs, la Commission a également noté qu'une diffusion plus large des résultats de ses travaux pourrait enrichir l'action d'autres acteurs gouvernementaux. De plus, une meilleure concertation avec ces derniers pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement collégial.

#### Indicateur 7 : Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information

Mesure de départ : s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	98 % Cible atteinte	Données parcellaires. Atteinte de la cible annuelle non vérifiable.	92 % Cible atteinte	85 % Cible atteinte	

La mise en œuvre du plan de communication est l'outil principal qui permet à la Commission de faire connaître davantage ses travaux. En 2023-2024, la Commission a tenu des rencontres d'information avec les associations représentatives des trois réseaux du milieu collégial, soit la Fédération des cégeps, l'Association des collèges privés du Québec et l'Association des collèges privés non subventionnés. Ces rencontres ont porté sur les trente ans de la Commission, sur le chemin parcouru depuis la mise en œuvre de l'opération SAQC ainsi que sur les modalités de suivi spécifiques au deuxième cycle et sur les deux nouveaux cadres de référence pour l'évaluation des plans stratégiques et des plans de réussite des collèges. La Commission a aussi présenté son mandat et ses travaux à deux groupes de futurs professeurs du collégial inscrits dans les programmes universitaires menant au diplôme d'études supérieures spécialisées. Un total de 74 étudiants a participé à ces rencontres.

La Commission a également pris part au colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale. Elle y a effectué une présentation sur l'adaptation de ses pratiques d'évaluation au cours de la dernière décennie. Elle a également présenté, au colloque *Qualité dans l'enseignement supérieur du G3*, le rôle des experts dans ses travaux d'évaluation.

Les participants de certaines de ces activités ont été invités à répondre à un questionnaire de satisfaction. Parmi les répondants, 85 % se sont dits satisfaits de la séance d'information à laquelle ils ont assisté. Les répondants ont notamment indiqué que l'information véhiculée et la documentation diffusée étaient pertinentes.

### Objectif 3.2 : Accroître la visibilité de la Commission

**Contexte lié à l'objectif :** La Commission vise à augmenter la visibilité de ses travaux par ses différentes activités d'information et de communication et à susciter une plus grande consultation de ses publications accessibles sur son site Web.

### Indicateur 8 : Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission (mesure de départ : 24 000 visiteurs différents).

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %
Résultats	+18 % Cible annuelle atteinte	+2 % Cible non atteinte	+2 % Cible non atteinte	+3 % Cible non atteinte	

En 2023-2024, la Commission a diffusé sur son site Web et ses réseaux sociaux de l'information sur ses travaux. Ainsi, 87 rapports d'évaluation adoptés dans la dernière année ont été mis en ligne. Les publications [La Commission a 30 ans!](#), [l'État de situation à la mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit](#) (version préliminaire), [l'Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite des cégeps](#), [l'Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés](#), de même que le [Rapport annuel de gestion 2022-2023](#) ont également été diffusés. Pour chacune de ces publications, un communiqué de presse a été publié, entre autres, sur le site *d'AMEQ en ligne* et sur le *Portail collégial*. La Commission a aussi diffusé des communiqués à propos de la conclusion de sa tournée régionale et du recrutement d'experts. Par ailleurs, une campagne promotionnelle a été réalisée pour souligner les trente années d'activités. De fait, une dizaine de capsules ont été publiées afin de faire connaître les travaux marquants de la Commission. Enfin, trois bulletins de veille stratégique en assurance qualité ont été diffusés.

L'ensemble de ces publications, de même que les activités de la Commission, servent à alimenter la section *Nouvelles* qui apparaît en page d'accueil du site Web. En 2023-2024, 35 brèves nouvelles ont été publiées pour informer les internautes sur différents sujets en lien avec le mandat de la Commission et les développements dans le domaine de l'assurance qualité en enseignement supérieur. Ces nouvelles ont également été relayées sur la plateforme *LinkedIn* de la Commission.

Pour l'année 2023-2024, le taux de croissance<sup>3</sup> de la fréquentation du site Web s'est établi à 3 %. Ce taux est en deçà de la cible de 10 %, mais il présente une légère augmentation par rapport à l'année précédente. La Commission compte maintenir sa présence dans les médias sociaux pour accroître le nombre de visiteurs sur son site Web.

3. La période de référence pour le calcul de ce taux est l'année scolaire (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin).

## AUTRES TRAVAUX

### Réunions de la Commission

Du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, la Commission a tenu 11 réunions, pour une durée totale de 29 jours. Lors de ces réunions, elle a adopté 104 rapports d'évaluation, dont 17 ont été mis en ligne après le 30 juin. La liste de tous les rapports adoptés est disponible à l'[annexe V](#)<sup>4</sup>.

### Comité de liaison

Le comité de liaison créé par la Commission lui permet d'assurer une communication efficace et continue avec les représentants du réseau collégial. Il est composé de neuf personnes provenant du réseau : cinq représentants des cégeps, deux des CPS, un des CPNS et une des écoles gouvernementales. Le président de la Commission et les commissaires en sont également membres, et la directrice et secrétaire générale de la Commission y agit à titre de secrétaire. En 2023-2024, le comité s'est réuni à quatre reprises. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les opérations d'évaluation en cours et les cadres de référence en développement. La liste des membres du comité est présentée à l'[annexe IV](#).

### Veille stratégique

La veille stratégique en assurance qualité en enseignement supérieur permet à la Commission de maintenir à jour ses connaissances sur les tendances, innovations et meilleures pratiques, à l'échelle nationale et internationale. Un comité interne effectue la veille de plusieurs sites Web d'agences d'assurance qualité. Les résultats de ces travaux sont publiés dans un bulletin mensuel. Dans la dernière année, la Commission a ainsi diffusé trois bulletins de veille auprès des abonnés externes. Les bulletins ont également été rendus disponibles sur son site Web ainsi que sur les médias sociaux. La section *Nouvelles* du site Web est aussi utilisée pour relayer des résumés. Ces informations permettent d'alimenter les réflexions stratégiques de la Commission et contribuent à une amélioration continue de ses pratiques.

### Réseau francophone des agences qualité en enseignement supérieur (FrAQ-Sup)

Depuis 2015, la Commission est membre du Réseau FrAQ-Sup qui regroupe huit agences<sup>5</sup> d'assurance qualité en enseignement supérieur d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord. La Commission assume la coordination du réseau depuis 2023. Au cours de l'année, cinq rencontres statutaires ont eu lieu, dont une en présentiel, à Genève, à l'occasion du colloque Qualité dans l'enseignement supérieur du G3. Les membres du réseau ont également organisé un webinaire afin d'échanger sur le rôle des experts dans les évaluations réalisées par les agences ainsi que sur les formats des rapports d'évaluation produits. Un webinaire s'est aussi

4. De plus, l'[annexe VI](#) — Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2024, l'[annexe VII](#) — Politiques et plans évalués en 2023-2024, l'[annexe VIII](#) — Opérations d'évaluation antérieures, suites attendues au 30 juin 2024 et l'[annexe IX](#) — Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2024 présentent un état de la situation pour l'ensemble des opérations de la Commission au 30 juin 2024.

5. En plus de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, les membres du réseau sont : l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité, l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur en Belgique francophone, l'Agence tunisienne d'évaluation et d'accréditation, la Commission des titres d'ingénieur en France, le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France, l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur au Sénégal, l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc.

tenu entre la Commission et le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France pour approfondir leur compréhension de leur fonctionnement et de leurs travaux respectifs.

### **Déclaration de services au citoyen**

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial n'offre pas de services directs aux citoyens.

### **Publications**

La Commission a publié, en 2023-2024, les 87 rapports d'évaluation transmis aux collèges durant cette période. Ainsi, au 30 juin 2024, le site comptait plus de 3 300 rapports d'évaluation adoptés depuis 1993.

De plus, les documents suivants ont été adoptés et publiés par la Commission :

- [\*La Commission a 30 ans!\*](#) (2023)
- [\*État de situation à la mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois\*](#) (2024)
- [\*Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite – Cadre de référence\*](#) (2024)
- [\*Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés – Cadre de référence\*](#) (2024)

Le [\*Rapport annuel de gestion 2022-2023\*](#) a été transmis à la ministre le 15 novembre 2023 et la version officielle a été déposée à l'Assemblée nationale le 30 janvier 2024.

La liste complète des publications de la Commission au cours de l'année 2023-2024 et des années antérieures est présentée à l'[\*annexe X\*](#).

# Chapitre 3

## Utilisation des ressources au 31 mars 2024

### Les ressources humaines

#### Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Au 31 mars 2024, l'effectif de la Commission était constitué de 21 employés occupant un poste régulier ou occasionnel. Au cours de l'année, la Commission a eu à son emploi un employé en prêt de service occupant temporairement des fonctions d'agent de recherche. Ce personnel n'est pas comptabilisé dans l'effectif. Plus de la moitié des postes est occupée par du personnel professionnel.

#### Effectif<sup>a</sup> au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Secteur d'activité	2023-2024	2022-2023	Écart
Personnel d'encadrement <sup>a</sup>	5	5	0
Personnel professionnel	12	11	1
Personnel de bureau, technicien et assimilé	4	5	1
Total	21	21 <sup>b</sup>	0

a. La catégorie « Personnel d'encadrement » comprend le personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires, ainsi que le personnel-cadre composé de la directrice et secrétaire générale.

b. Au 31 mars 2024, 3 postes étaient vacants.

#### Formation et perfectionnement du personnel

Durant l'année civile 2023, la Commission a consacré 24 386 \$ à la formation et au perfectionnement du personnel. Au 31 décembre, 20 personnes, représentant 100 % de l'effectif régulier permanent en poste durant l'année, avaient participé à au moins une activité favorisant le développement de leurs compétences. En incluant les dépenses de rémunération, de transport et d'hébergement, la Commission a consacré 1,2 % de sa masse salariale à cet égard au cours de l'année visée. Ces activités incluent les participations à des colloques, à des conférences, à des webinaires et à des formations offertes en ligne ou en présentiel, et ont porté sur des thèmes diversifiés tels que l'assurance qualité en enseignement supérieur, l'intelligence artificielle, la langue française, la gestion contractuelle et la sécurité de l'information.

### Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2023	2022
Proportion de la masse salariale [%]	1,2 %	1 %
Nombre moyen de jours de formation par personne <sup>a</sup>	-	
Cadre	4,3	2,5
Professionnel	1	3
Fonctionnaire	1	1
Total	1,7	2,3
Somme allouée par personne <sup>b</sup>	1 161 \$	1 036 \$

- a. Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, professionnel et fonctionnaire.
- b. Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, professionnel et fonctionnaire.

En 2023, la Commission a consenti un nombre moyen de près de deux jours de formation par personne au personnel, pour une somme moyenne de 1 161 \$ par personne, incluant le salaire.

### Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Au cours de l'année 2023-2024, le taux de départ volontaire du personnel de la Commission a été de 19,6 %. L'organisation a connu quatre départs volontaires. Cette mouvance ainsi que la difficulté à pourvoir les postes vacants ont engendré une pression additionnelle sur les ressources en place, particulièrement celles dédiées à l'administration et au soutien aux opérations.

#### Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Taux de départ volontaire [%] <sup>a</sup>	19,6 %	28,6	18,2

- a. Le taux de départ volontaire inclut le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents, qui ont volontairement quitté l'organisation soit à la suite d'une mutation, d'une démission ou d'une retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.

#### Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	0	3	0

## Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique

En octobre 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l'ensemble de l'administration publique québécoise : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de dix ans, est une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois. Durant l'année 2023-2024, la Commission, qui ne s'est pas vu attribuer de cible à atteindre à cet égard, n'a régionalisé aucun poste.

### Emplois régionalisés au 31 janvier 2024

Cible des emplois à régionaliser par l'organisation au 30 septembre 2028	Total des emplois régionalisés par l'organisation du 1 <sup>er</sup> octobre 2018 au 31 janvier 2024
0	0

## Les ressources budgétaires et financières

### Dépenses et évolution par secteur d'activité

En 2023-2024, la Commission disposait d'un budget de 2 559 800 \$, ce qui correspond à une variation positive de 2,5 % par rapport à l'année précédente. La variation s'explique principalement par le fait qu'en 2023-2024, l'enveloppe de fonctionnement a été pourvue à son niveau habituel. De fait, en 2022-2023, un montant de 50 000 \$ avait été transféré temporairement de cette enveloppe vers l'enveloppe de rémunération en prévision de dépenses ponctuelles pour une allocation de transition et des ajustements salariaux.

Le tableau présente l'utilisation des ressources budgétaires et financières selon la catégorie des dépenses plutôt que par secteur d'activité, puisque les activités de la Commission sont principalement centrées sur ses opérations d'évaluation.

### Évolution du budget selon la catégorie de dépenses au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2023-2024 <sup>a</sup>	2 007 100 \$	517 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 559 800 <sup>a</sup> \$
2022-2023	1 994 300 \$	467 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 497 000 \$
Écart entre les deux dernières années	12 800 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	62 800 \$
Variation	0,6 %	10,7 %	0 %	0 %	2,5 %

a. Budget réel apparaissant aux Comptes publics 2023-2024, Volume 2.

En 2023-2024, les dépenses totales de la Commission se sont élevées à 2 234 109 \$, soit une variation à la hausse de 0,7 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté, notamment en raison de l'attribution de contrats pour la réalisation de projets technologiques. Par ailleurs, les dépenses de traitement ont été moins élevées en raison du contexte de mouvance au sein du personnel, plusieurs postes vacants n'ayant pu être pourvus durant la période.

#### Évolution des dépenses totales et par catégorie au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2023-2024 <sup>a</sup>	1 924 970 \$	293 542 \$	8 965 \$	6 632 \$	2 234 109 \$
2022-2023 <sup>b</sup>	1 986 717 \$	216 806 \$	7 586 \$	7 146 \$	2 218 255 \$
Écart entre les deux dernières années	-61 747 \$	66 736 \$	1 379 \$	-514 \$	5 854 \$
Variation [%]	-3 %	35 %	18 %	-7 %	0,7 %

- a. Dépenses réelles apparaissant aux Comptes publics 2023-2024, Volume 2.  
 b. Les données relatives au traitement, au fonctionnement et aux dépenses totales ont été légèrement ajustées en concordance avec les dépenses réelles apparaissant aux Comptes publics 2022-2023, Volume 2.

#### Frais occasionnés par la participation d'experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Chaque année, la Commission fait appel à des personnes bénévoles qui proviennent en majorité des collèges et du milieu socioéconomique afin de contribuer à la réalisation de ses opérations d'évaluation, notamment pour participer aux travaux des comités de visite des établissements et des comités consultatifs mis sur pied, comme le prévoit sa loi constitutive. Au cours de l'année financière visée, 44 personnes l'ont assistée à titre d'experts externes ou encore de membres d'un comité consultatif. Les frais occasionnés par les visites d'établissements et les réunions des comités s'élèvent à 38 895 \$, ce qui représente 8 % du budget de fonctionnement. L'écart par rapport à l'année antérieure s'explique par le fait que la Commission a réalisé un plus grand nombre de visites d'évaluation dans les collèges.

Évolution des dépenses occasionnées par la participation des experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

#### Évolution des dépenses occasionnées par la participation des experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Année financière	Nombre de personnes	Coûts [\$]	% budget de fonctionnement
2023-2024	44	38 895 \$	8 %
2022-2023	30	19 033 \$	4 %

## Les ressources informationnelles

En 2023-2024, la Commission a consacré 103 779 \$ pour assurer le développement et la mise à jour de ses ressources informationnelles. Deux ressources internes à temps plein sont affectées aux technologies de l'information, mais l'un des postes est demeuré vacant durant la moitié l'année avant d'être enfin pourvu.

### Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2023-2024

Type d'intervention	Investissements (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet <sup>a</sup>	s. o.	s. o.
Activités <sup>b</sup>	8 965 \$	94 814 \$
Total	8 965 \$	94 814 \$

- a. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.
- b. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

### Dépenses selon le type de ressources informationnelles au cours des deux dernières années

En 2023-2024, les dépenses en ressources informationnelles ont été significativement plus élevées qu'au cours de la période antérieure. En effet, des projets nécessitant des services externes ont pu être relancés. C'est le cas par exemple du transfert du système d'information de la Commission vers une nouvelle plateforme infonuagique. Par ailleurs, les dépenses relatives au renouvellement du parc informatique ont été plus élevées notamment pour assurer le remplacement d'ordinateurs portables désuets.

Année financière	Droits d'utilisation	Parc informatique	Services techniques / Main-d'œuvre externe	Total
2023-2024	13 040 \$	22 479 \$	68 259 \$	103 779 \$
2022-2023	19 141 \$	7 895 \$	12 258 \$	39 294 \$



# Chapitre 4

## Autres exigences législatives et gouvernementales

### Gestion des effectifs

Au regard de l'effectif, le Conseil du trésor fixe annuellement une cible à respecter pour les organismes dont le personnel est assujéti à la *Loi sur la fonction publique*. Les étudiants, les stagiaires et les employés en prêt de service ne sont pas soumis à ce contrôle. Pour l'exercice financier 2023-2024, la Commission s'est vu attribuer une cible de 42 005 heures rémunérées et elle en a consommé 35 425 heures au total, plusieurs postes vacants n'ayant pu être pourvus au cours de la période visée malgré les processus de dotation qui ont eu lieu.

#### Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	9 065	0	9 065	5
2. Personnel professionnel	17 544	55	17 599	10
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	8 746	15	8 761	5
<b>Total 2023-2024</b>	<b>35 354</b>	<b>70</b>	<b>35 425</b>	<b>20</b>

### Les renseignements relatifs aux contrats de service

Du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, la Commission a accordé un seul contrat de service dont le montant est supérieur à 25 000 \$. Il s'agit d'un contrat de développement du système d'information de la Commission visant à assurer que cet actif technologique soit conforme et prêt à être transféré vers l'infonuagique. Les renseignements requis à ce sujet ont été publiés dans le Système électronique d'appels d'offres (SEAO).

**Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus,  
conclus du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024**

	Nombre	Valeur
1. Contrats de service avec une personne physique [en affaires ou non]	0	0
2. Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	1	84 758 \$

## Développement durable

Au cours de l'année 2023-2024, la Commission a adopté une *Politique de développement durable* dans le but d'institutionnaliser les bonnes pratiques développées dans le cadre du Plan d'action de développement durable 2016-2020 (révisé et prolongé jusqu'en 2023). Des efforts ont aussi été consacrés à l'élaboration d'un plan d'action de développement durable pour la période 2024-2028. Celui-ci a été adopté par la Commission en avril 2024. Le comité de développement durable a par la suite élaboré un plan d'action pour la première année de ce plan (2024-2025).

## Occupation et vitalité des territoires

En vertu de son mandat, la Commission peut participer à la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en contribuant à la mise en œuvre de la première orientation qui consiste à agir pour mieux habiter nos territoires, et plus spécifiquement à la réalisation de l'objectif d'offrir des services de proximité de qualité. De fait, par son témoignage sur la qualité de la formation offerte dans la centaine d'établissements couvrant l'ensemble du territoire québécois, la Commission participe à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population et apporte sa contribution à l'offre de services adaptés aux divers contextes territoriaux. Le [Plan stratégique 2020-2025](#) de la Commission présente cette contribution.

## Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La Commission a adopté le 19 décembre 2018 la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles*. Cette procédure a été présentée aux membres du personnel.

Pour l'année 2023-2024, la Commission n'a été concernée par aucun cas associé à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, chapitre D-11.1).

**Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics**

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics [article 25], 2023-2024	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	s. o.		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues [point 1]		s. o.	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s. o.	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues [point 2], excluant ceux auxquels il a été mis fin [point 3], déterminez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi</li> </ul>		s. o.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie</li> </ul>		s. o.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui</li> </ul>		s. o.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité</li> </ul>		s. o.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement</li> </ul>		s. o.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment</li> </ul>		s. o.	
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s. o.	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi [point 4], le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s. o.
7. Parmi les divulgations reçues [point 1], le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	s. o.		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	s. o.	s. o.	s. o.

**Accès à l'égalité en emploi**

Conformément à l'article 53.1 de la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, chapitre F-3.1.1), la Commission doit rendre compte annuellement, sous une rubrique particulière, des résultats obtenus par rapport aux objectifs du programme gouvernemental en matière d'accès à l'égalité en emploi.

## Données globales

### Effectif régulier au 31 mars 2024

Nombre de personnes occupant un poste régulier

---

21 employés [20 permanents et 1 occasionnel]

---

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, la Commission a embauché deux personnes ayant le statut de régulier et une autre ayant le statut occasionnel.

### Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2023-2024<sup>a</sup>

Permanent	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
2	1	0	0

a. L'embauche du personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires n'est pas comptabilisé puisque ces employés sont à forfait.

### **Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées**

Au même titre que les ministères et organismes gouvernementaux, la Commission doit atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires membres de communautés culturelles, d'anglophones, d'autochtones et de personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique. Sur les trois personnes embauchées au cours de l'année, une personne fait partie des groupes cibles pour un taux d'embauche de 33 %.

### **Représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif**

La Commission ne présente pas les tableaux concernant le taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier, et ce, afin de préserver la confidentialité des renseignements relatifs aux personnes, considérant la petite taille de l'organisation.

## Représentativité des femmes au sein de l'effectif

### Femmes

Au 31 mars 2024, les femmes représentaient 71 % de l'effectif total régulier et 66 % de l'ensemble des personnes embauchées. Les résultats détaillés sont présentés dans les deux tableaux suivants :

**Taux d'embauche des femmes en 2023-2024 par statut d'emploi**

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	2	1	0	0	3
Nombre de femmes embauchées	1	1	0	0	2
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées	50 %	100 %	0	0	66 %

**Taux de présence des femmes dans l'effectif au 31 mars 2024**

Groupe-cible	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	5	12	2	2	21
Femmes	2	10	2	1	15
Taux de représentativité des femmes %	40 %	83 %	100 %	50 %	71 %

## Code d'éthique et déontologie

Adopté en avril 2000, le [Code d'éthique et de déontologie des membres de la Commission](#) a été mis à jour en février 2007 puis en juin 2015. Dans le respect de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30) et du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, chapitre M-30, r.1), chaque commissaire s'engage à respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie, à assurer la confidentialité du contenu des échanges auxquels il participe et des documents qui lui sont fournis, et à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts.

La Commission a également adopté un [Code d'éthique et de déontologie à l'intention des personnes agissant à titre d'experts pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial](#) au sein des comités de visite, des comités consultatifs ou de tout autre comité créé dans le cadre des opérations d'évaluation qu'elle conduit dans les établissements. Ce code a aussi été actualisé en 2021. Chaque personne qui accepte d'agir à titre d'expert s'engage donc à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts et à garder confidentiel tout renseignement sur un établissement acquis dans le cadre des activités d'évaluation auxquelles elle a participé.

Les deux documents sont accessibles sur le site Web de la Commission.

## Accès aux documents et protection des renseignements personnels

### **Application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels**

Le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens. Ce règlement détermine les documents et les renseignements que les organismes publics doivent diffuser sur leur site Web. Conformément à ces exigences, incluant depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 la diffusion de renseignements liés aux dépenses ainsi que la diffusion des documents transmis lors d'une demande d'accès, la Commission présente, dans sa page consacrée à la diffusion de l'information et à la protection des renseignements personnels, les rubriques suivantes : organigramme – personnel de direction et d'encadrement ; responsable de l'accès à l'information ; plan de classification des documents ; inventaire des fichiers de renseignements personnels ; registre des communications de renseignements personnels ; études et rapports de recherche ou de statistiques d'intérêt pour le public ; documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès et d'intérêt public ; registres publics ; services et programmes offerts ; documents servant à la prise de décision sur les droits des administrés ; projets de règlement publiés à la *Gazette officielle du Québec* ; renseignements relatifs aux contrats ; renseignements liés aux dépenses de la Commission ; liste des engagements financiers et documents déposés à l'Assemblée nationale.

Enfin, le site Web de la Commission comprend également une page consacrée à la démarche à suivre pour formuler une demande d'accès à l'information.

### **Protection des renseignements personnels**

Les droits d'accès aux fichiers informatiques contenant des renseignements personnels sont accordés de façon rigoureuse, qu'il s'agisse de l'accès aux fichiers concernant les membres du personnel ou à ceux regroupant les listes des experts externes qui participent aux travaux de la Commission. À cet égard, un profil d'accès aux renseignements personnels pour chacune des catégories d'utilisateurs du système d'information et de gestion de la Commission a été défini, et la sécurité a été organisée en fonction de ces profils. Par ailleurs, dans le cadre de la création d'un portail pour le dépôt de la version électronique des documents provenant des collèges ou de la Commission, la solution informatique retenue permet un haut degré de sécurité. Les droits d'accès sont déterminés en fonction des documents déposés et du rôle de chaque personne concernée.

## Demandes d'accès à l'information

La Commission a reçu une demande d'accès à l'information pendant l'année 2023-2024.

### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
Acceptée [entièrement]	1	s.o.	s. o.
Partiellement acceptée	s. o.	s. o.	s. o.
Refusée [entièrement]	s. o.	s. o.	s. o.
Autres	s. o.	s. o.	s. o.

## Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Conformément à la *Politique linguistique de l'État* entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2023, la Commission a entrepris des travaux afin de remplir son devoir d'exemplarité. Elle a notamment réduit l'accès à l'information en anglais sur son site Web. Elle a également élaboré un projet de directive qui précise la nature des situations dans lesquelles elle pourrait permettre, dans ses communications, l'utilisation d'une autre langue que le français, lorsque permise par la *Charte de la langue française*. Le document a été soumis au ministère de la Langue française et est en attente d'une approbation. Entre-temps, la directive générale du Ministère s'applique à la Commission et son personnel en a été informé.

Pour rappel, en août 2022, la Commission a réalisé le processus relatif au renouvellement de sa certification de conformité à la *Charte de la langue française*. À la suite de cet exercice, l'Office québécois de la langue française du Québec a confirmé, le 19 janvier 2023, que la langue française constitue une priorité au sein de la Commission et a renouvelé sa certification.

### Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire <sup>6</sup> ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	Non
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	s. o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ? Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Oui, l'information a été communiquée lors d'une rencontre du personnel.

6. À titre informatif, le mandataire porte le titre d'émissaire depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023.

### Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Projet de directive élaboré et transmis le 22 mai 2024 au ministère de la Langue française. Il est toujours en cours de traitement.
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française :</li> <li>• Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?</li> </ul>	Projet de directive en cours de traitement par le Ministère.
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ? <sup>7</sup>	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions <sup>8</sup> :	0
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la Charte de la langue française ?	78 %

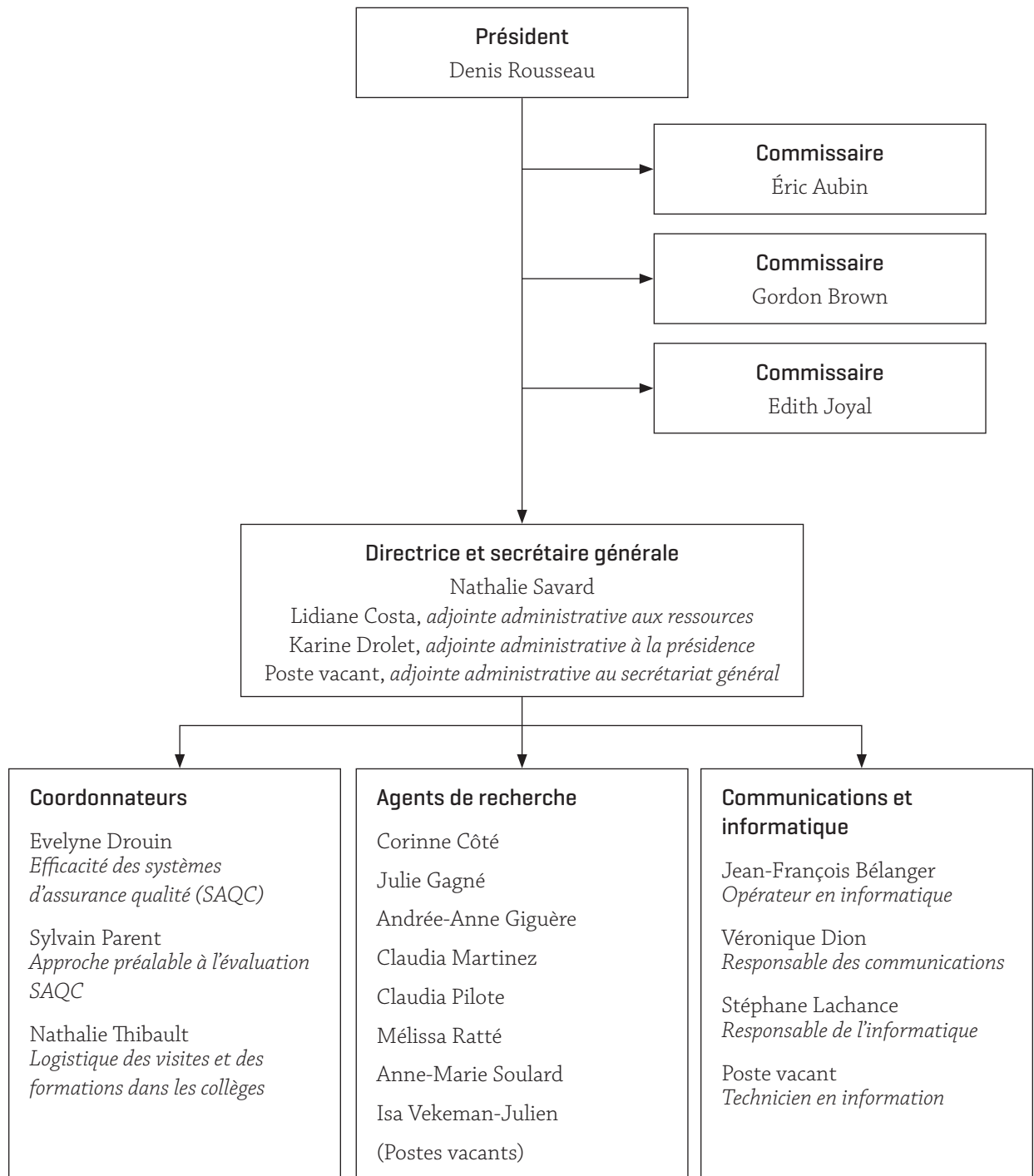
### Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Diffusion d'information sur la PLE lors d'une rencontre du personnel et lors d'une rencontre avec les agents de recherche.
L'article 20.1 de la Charte de la langue française prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivants la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.  Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français : <ul style="list-style-type: none"> <li>• est exigé ?</li> <li>• est souhaitable ?</li> </ul>	Exigé = 0 Souhaitable = 3

7. Dans certaines circonstances, lorsqu'aucune exception n'est prévue, le recours aux dispositions de temporisation est possible, sous certaines conditions : si l'utilisation exclusive du français compromet l'accomplissement de la mission d'une organisation, si tous les moyens raisonnables pour communiquer uniquement en français ont été pris et dans la mesure prévue par la directive de l'organisation. Le recours à ces dispositions doit être exceptionnel. Ces dispositions temporaires sont prévues par le *Règlement sur la langue de l'Administration* (art. 2, par. 8 et art. 6, par. 10) et le *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche* (art. 1, par. 14 et art. 2, par. 7). Elles cesseront d'avoir effet le 1<sup>er</sup> juin 2025.

8. « Situations, cas, circonstances ou fins » fait référence au descriptif général des situations où les dispositions de temporisation sont utilisées avec les particularités les accompagnant. Ne pas comptabiliser chaque utilisation de ces dispositions.

## Annexe I

Organigramme au 31 mars 2024<sup>9</sup>

9. L'organigramme présente le personnel régulier, occasionnel et à contrat en vertu d'un prêt de service.

## Annexe II

## Comités consultatifs et experts externes

## Membres des comités consultatifs au 30 juin 2024

Comité de lecture de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

<b>Denise Blanchet</b> Directrice générale Retraitée Cégep de Chicoutimi	<b>Lucie Lahaie</b> Directrice des études Retraitée Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	<b>Louis Poirier</b> Directeur des études Retraité Cégep de Matane
<b>Josée Bouchard</b> Conseillère pédagogique (Évaluation et Recherche)/Efficacité institutionnelle et recherche Collège régional Champlain	<b>Carole Lanoville</b> Professeure Retraitée Université du Québec à Montréal	<b>Pierre Richard</b> Directeur des études Retraité Collège Mérici
<b>Lison Chabot</b> Directrice des études Retraitée Cégep de Beauce-Appalaches	<b>Jacinthe Latour</b> Directrice des études École de musique Vincent-d'Indy	<b>Claude Roy</b> Directeur général Retraité Cégep André-Laurendeau
<b>Guy Côté</b> Directeur général Collège CDI — Administration. Technologie. Santé	<b>Mireille Limoges</b> Coordonnatrice au Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	<b>Robert St-Amour</b> Professeur Retraité Collège Ahuntsic
<b>Hélène Dubois</b> Directrice de la recherche et de l'analyse Retraitée Office des professions du Québec	<b>Gabrielle Matte</b> Directrice des études Collégial international Sainte-Anne	<b>François Vasseur</b> Conseiller pédagogique Retraité Cégep de Limoilou
<b>Réjeanne Gagnon</b> Conseillère pédagogique Retraitée Cégep de l'Outaouais	<b>Nathalie Michaud</b> Professeure en mesures et évaluation UQAM	
	<b>Marie-Claude Pineault</b> Directrice des études Retraitée Cégep Sorel-Tracy	

Comité de lecture de l'Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, première étape — Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

<b>Jean-Philippe Bourdeau</b> Gestionnaire de projet Collège Greystone	<b>Sylvie Lord</b> Directrice des études Retraitée Cestar Collège — Campus Sherbrooke	<b>Normand W. Bernier</b> Directeur général Retraité Collège de Technologie Ascent inc.
<b>Céline Careau</b> Consultante, pédagogie, conformité et réglementation	<b>Louis Pilote</b> Professeur Retraité Cégep de Sainte-Foy	
<b>Louis Côté</b> Professeur Retraité Collège d'Alma		

## Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2023-2024

[du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024]

Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, première étape — Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

### Louis Côté

Professeur  
Retraité  
Collège d'Alma

### Antonio Crespo

Président  
Institute of Electrical and Electronics  
Engineers de l'Education Society – section  
montréalaise

### Johanne Drouin

Professeure  
Retraîtée  
Cégep de Saint-Jérôme

### Mélanie Gagnon

Professeure  
Cégep de Sainte-Foy

### Sylvain Lalande

Directeur des études  
Collège Canada inc.

### Jean-François Latour

Directeur des études  
Conservatoire de musique et  
d'art dramatique du Québec

### Sylvie Lord

Directrice des études  
Retraîtée  
Cestar Collège — Campus Sherbrooke

### Marie Paré

Professeure  
Retraîtée  
Cégep Sainte-Foy

### Robert Payeur

Conseiller pédagogique  
Retraité  
Cégep Saint-Laurent

### Louis Pilote

Professeur  
Retraité  
Cégep de Sainte-Foy

### Stéphane Rochard

Directeur des études  
Collège de gestion, technologie  
et santé Matrix inc.

### Normand W. Bernier

Directeur général  
Retraité  
Collège de Technologie Ascent inc.

Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges [deuxième cycle]

### Johanne Authier

Conseillère pédagogique  
Retraîtée  
Collège Ahuntsic

### Josée Bouchard

Conseillère pédagogique (Évaluation et  
Recherche)/Efficacité institutionnelle  
et recherche  
Collège régional Champlain

### Isabelle Frigon

Directrice des études  
Cégep de St-Félicien

### Denyse Blanchet

Directrice générale  
Retraîtée  
Cégep de Chicoutimi

### Marcel Côté

Directeur général  
Retraité  
Cégep régional de Lanaudière

### Hélène Dubois

Directrice de la recherche  
et de l'analyse  
Retraîtée  
Office des professions du Québec

### Catherine Fortier

Présidente  
Retraîtée  
Collège April-Fortier  
Académie de l'entrepreneurship

### Zakaria Jamaï Mouthadi

Directeur des études  
Collège Universel — Campus Gatineau

### Emmanuel Martin-Jean

Direction des études  
Collège Cumberland inc.

### Lucie Lahaie

Directrice des études  
Retraîtée  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

### Carole Lanoville

Professeure  
Retraîtée  
Université du Québec à Montréal

### Vincent Larose

Directeur des études  
Cégep de Granby

### Marie-Janou Lusignan

Directrice adjointe à la direction des études  
Cégep de Granby

### Sébastien Leblanc

Directeur adjoint aux études  
Cégep de Matane

### Émilie Lefrançois

Directrice adjointe à la direction des études  
Cégep de Trois-Rivières

### Gabrielle Matte

Directrice des études  
Collégial international Sainte-Anne

### Marie-Pier Marquis

Conseillère pédagogique  
Cégep de Rimouski

### Nathalie Martin

Directrice adjointe aux programmes  
Cégep du Vieux Montréal

### Nathalie Michaud

Professeure en mesures et évaluation  
UQAM

### Johane Paradis

Conseillère pédagogique  
Cégep de Beauce-Appalaches

### Catherine Parissier

Vice-rectrice aux études et à la formation  
Université du Québec à Trois-Rivières

### Louis Poirier

Directeur des études  
Retraité  
Cégep de Matane

### Nadia Poirier

Conseillère pédagogique  
Cégep de Beauce-Appalaches

### Maurice Piché

Directeur général  
Retraité  
Collège de Bois-de-Boulogne

### Pierre Richard

Directeur des études  
Retraité  
Collège Mérici

### Claude Roy

Directeur général  
Retraité  
Cégep André-Laurendeau

### Robert St-Amour

Professeur  
Retraité  
Collège Ahuntsic

### Chantal Turgeon

Conseillère pédagogique  
Cégep John-Abbott

## Annexe III

### Méthodologie

Les taux de satisfaction et d'appréciation sont mesurés à partir des résultats issus des questionnaires administrés aux publics concernés au cours de l'année.

Un envoi est réalisé auprès des collèges qui ont déposé un document pour évaluation au semestre précédent. Ainsi, en début d'année calendaire, un sondage est envoyé à toutes les directions générales d'établissement qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation dans les six derniers mois (entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre). De même, au début du mois de juin, un envoi similaire est fait auprès des directions qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin. Ce sondage est expédié de la boîte courriel du Secrétariat général afin de souligner aux collèges l'importance de leur rétroaction pour la Commission. Un sondage par collège doit être rempli. Chaque sondage contient un ou des énoncés pour lesquels chaque établissement répondant doit indiquer son degré d'accord (tout à fait en accord; en accord; en désaccord; tout à fait en désaccord). Les répondants peuvent juger une question non applicable et, dans ce cas, leur réponse n'est pas comptabilisée dans les résultats. Les sondages permettent aux collèges concernés de se prononcer quant au niveau de satisfaction relatif aux cadres de référence et outils d'autoévaluation mis à leur disposition ainsi qu'aux mesures d'accompagnement offertes et à leurs modalités de déploiement. Les experts ayant participé à des visites sont également sollicités. Les informations recueillies permettent d'apporter un regard qualitatif sur les mesures entourant la formation des experts afin qu'ils soient prêts à participer à une visite. Enfin, les sondages concernant la satisfaction à l'égard des rencontres d'information sont administrés à la fin de chaque séance.

## Annexe IV

### Comité de liaison

#### Membres du comité de liaison au 31 mars 2024

##### Membres du réseau collégial

**Marie Barrette**

Coordonnatrice de la formation continue  
Cégep de Valleyfield

**Patrick Bérubé**

Directeur général  
Association des collèges privés du Québec

**Guy Côté**

Directeur régional  
Collège CDI Administration.  
Technologie. Santé

**Patrick Desbois-Collins**

Directeur de la formation technique  
École de l'Institut de tourisme et  
d'hôtellerie du Québec

**Hélène Gasc**

Directrice des études  
Cégep de Matane

**Christianne Kaddis**

Directrice des ressources humaines  
Collège de Bois-de-Boulogne

**Mathieu Lépine**

Coordonnateur des affaires pédagogiques  
Fédération des cégeps

**Gabrielle Matte**

Directrice des études  
Collégial international Sainte-Anne

**Éric Millette**

Directeur général  
Cégep de Trois-Rivières

##### Membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

**Denis Rousseau**

Président

**Éric Aubin**

Commissaire

**Gordon Brown**

Commissaire

**Edith Joyal**

Commissaire

**Nathalie Savard**

Directrice et secrétaire générale

## Annexe V

## Rapports d'évaluation adoptés en 2023-2024

Légende :

\* Rapport transmis à l'établissement après le 30 juin 2024.

1 Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et le suivi de l'évaluation de programme 2005-2008 – Sciences de la nature.

2 Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'évaluation de l'évaluation institutionnelle et le suivi de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité (premier cycle).

3 Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes et le suivi de l'évaluation institutionnelle).

4 Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et le suivi de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité (premier cycle).

## Efficacité des systèmes d'assurance qualité, deuxième cycle [24 rapports]

## Rapports préliminaires [14]

**Établissements publics (12)**Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Cégep Garneau  
Cégep Limoilou  
Collège Lionel Groulx\*  
Cégep de Rimouski\*Cégep de Rosemont\*  
Cégep de Saint-Hyacinthe\*  
Cégep de Saint-Laurent\*  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sherbrooke\*  
Cégep de Trois-Rivières**Établissements privés subventionnés (2)**Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège O'Sullivan de Montréal

## Rapports définitifs [10]

**Établissements publics (8)**Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Dawson  
Cégep Garneau\*  
Cégep LimoilouCégep Marie-Victorin  
Cégep de Rivière-du-Loup Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Trois-Rivières\***Établissements privés subventionnés (2)**

Collège Jean-de-Brébeuf Collège Lafèche

## Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, première étape — Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes [10 rapports]

## Rapports préliminaires [5]

**Établissements privés non subventionnés (5)**

Cestar Collège — Syn Studio\*

Collège Aéronautique  
École de management INSA  
Eid Air Aviation inc.

Rubika Montréal

## Rapports définitifs [5]

**Établissements privés non subventionnés (5)**

Cargair ltée

Cestar Collège — Syn Studio Collège Aéronautique  
Collège Select Aviation

Rubika Montréal

## Plans stratégiques des cégeps incluant le plan de réussite [18 rapports]

Cégep de Baie-Comeau  
Collège de Bois-de-Boulogne – Actualisation (2)\*  
Collège Dawson  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep Gérald-Godin – ActualisationCégep de Jonquière  
Cégep de Jonquière – Actualisation  
Cégep de Lanaudière  
Cégep de Lévis  
Cégep de Limoilou – Actualisation  
Collège Lionel GroulxCollège de Maisonneuve – Actualisation  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Shawinigan – Actualisation  
Cégep de Sherbrooke-Actualisation\*  
Cégep de St-Félicien  
Cégep du Vieux Montréal – Actualisation

## Plans de réussite des collèges privés subventionnés [2 rapports]

École nationale de cirque

Collège O'Sullivan de Québec  
– Actualisation

## Politiques institutionnelles [22 rapports]

### Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [16 rapports]

#### Établissements publics (6)

Cégep Garneau  
Collège Montmorency\*  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de St-Félicien (2)\*

Collège O'Sullivan de Québec  
Séminaire de Sherbrooke

#### Établissements privés non subventionnés (4)

Collège Canada inc.\*  
Collège de l'Immobilier du Québec inc.  
Collège Greystone\*  
Collège de pilotage Saint-Hubert\*

#### Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2)

Campus Macdonald\*  
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

#### Établissements privés subventionnés (4)

Collège Décarie  
Collège Bart (1975)

### Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [6]

#### Établissement public (1)

Cégep de Rimouski

#### Établissements privés non subventionnés (3)

Collège Canada inc.\*  
Collège Cumberland

Collège national de science et de technologie inc.

#### Établissements privés subventionnés (2)

Collège Décarie\*  
Collège Bart (1975)

## Suites données aux recommandations de la Commission [28 rapports pour 32 suivis]

### Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, première étape — Intégrale [2]

Collège Canada inc.

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

### Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [5]

Campus Macdonald  
Cégep de Lévis<sup>4</sup>

Cégep de l'Outaouais (2)<sup>1</sup>

Collège Salette/ESMA École supérieure des médias

### Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [1]

Cégep de l'Outaouais<sup>3</sup>

### Évaluation institutionnelle [3]

Cégep de Trois-Rivières

Cégep de l'Outaouais (2)<sup>2,3</sup>

### Efficacité des plans stratégiques [1]

Cégep Vanier

### Évaluation de programme [2]

Cégep de l'Outaouais (2)<sup>1</sup>

Efficacité des systèmes d'assurance qualité, premier cycle [17]

---

Collège d'Alma	Cégep de Lévis <sup>4</sup>	Cégep de Thetford
Collège de l'immobilier du Québec	Cégep de Matane	Cégep de St-Félicien
Cégep John Abbott	Collège Marianopolis	Cégep de Rosemont
Cégep de Jonquière	Cégep de l'Outaouais <sup>2</sup>	Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Lanaudière (3)	Institut Teccart	Collège TAV

Plan stratégique des cégeps [1]

---

Cégep de Baie-Comeau

## Annexe VI

## Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2024

## 1. Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

## 1.1. Évaluation du premier cycle [85 établissements]

Processus d'évaluation terminés [52]

**Établissements publics (23)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
 Cégep André-Laurendeau  
 Cégep Beauce-Appalaches  
 Collège de Bois-de-Boulogne  
 Collège Dawson  
 Cégep de Drummondville  
 Cégep Édouard-Montpetit  
 Cégep de la Gaspésie et des Îles  
 Cégep Gérald-Godin  
 Cégep de La Pocatière  
 Cégep Limoilou  
 Collège de Maisonneuve  
 Cégep Marie-Victorin  
 Cégep de Rimouski  
 Cégep de Rivière-du-Loup  
 Cégep de Saint-Hyacinthe  
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
 Cégep de Saint-Jérôme  
 Cégep de Sainte-Foy  
 Cégep de Shawinigan

Cégep de Sherbrooke  
 Cégep de Sorel-Tracy  
 Collège de Valleyfield

**Établissements privés subventionnés (15)**

Campus Notre-Dame-de-Foy  
 Collège André-Grasset  
 Collège Bart (1975)  
 Collège Ellis  
 Collège international des Marcellines  
 Collège Jean-de-Brébeuf  
 Collège Lafèche  
 Collège LaSalle  
 Collège Mérici  
 Collège O'Sullivan de Montréal  
 Collège O'Sullivan de Québec  
 Collège Universel — Campus de Gatineau  
 École de musique Vincent-d'Indy  
 École nationale de cirque  
 Séminaire de Sherbrooke

**Établissements privés non subventionnés (13)**

Académie de l'Entrepreneurship  
 Collège April-Fortier  
 Collège CDI Administration. Technologie. Santé  
 Collège d'enseignement en immobilier inc.  
 Collège de photographie Marsan  
 Collège Herzing  
 Collège Inter-Dec  
 Collège Technique de Montréal inc.  
 École nationale de l'humour  
 Institut d'enregistrement du Canada  
 Institut supérieur d'informatique (ISI)  
 Institut Trebas Québec inc.  
 Collège Unica

**Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)**

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues [33]

**Établissements publics (25)**

Collège Ahuntsic  
 Collège d'Alma  
 Cégep de Baie-Comeau  
 Cégep Champlain  
 Cégep de Chicoutimi  
 Cégep Garneau  
 Cégep de Granby  
 Collège Héritage  
 Cégep John Abbott  
 Cégep de Jonquière  
 Cégep de Lanaudière  
 Cégep de Lévis  
 Collège Lionel-Groulx  
 Cégep de Matane  
 Collège Montmorency  
 Cégep de l'Outaouais

Collège de Rosemont  
 Cégep de Saint-Laurent  
 Cégep de Sept-Îles  
 Cégep de St-Félicien  
 Cégep de Thetford  
 Cégep de Trois-Rivières  
 Cégep Vanier  
 Cégep de Victoriaville  
 Cégep du Vieux Montréal

**Établissements privés subventionnés (4)**

Collège Centennial  
 Collège Marianopolis  
 Collège TAV  
 Institut Teccart

**Établissements privés non subventionnés (3)**

Collège de l'immobilier du Québec  
 Collège MultiHexa Saguenay/Lac-Saint-Jean  
 Collège Salette/ESMA École supérieure des médias

**Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)**

Institut de technologie agroalimentaire

Collèges exemptés [2]

**Établissements privés non subventionnés (2)**

École de danse contemporaine de Montréal  
*(situation particulière)*  
 École de danse de Québec  
*(situation particulière)*

## 1.2. Évaluation du deuxième cycle [81 établissements]

### Processus d'évaluation terminés [8]

#### Établissements publics (4)

Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Shawinigan

#### Établissements privés subventionnés (4)

Collège André-Grasset  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Collège Lafèche  
Collège LaSalle

### Rapports préliminaires transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges [10]

#### Établissements publics (8)

Cégep Beauce-Appalaches  
Collège Lionel Groulx  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Rosemont

Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sherbrooke

#### Établissements privés subventionnés (2)

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège O'Sullivan de Montréal

### Rapports préliminaires en cours d'élaboration [7]

#### Établissements publics (6)

Cégep André-Laurendeau  
Cégep Édouard-Montpetit  
Cégep de Valleyfield

Collège Montmorency  
Cégep de Jonquière  
Cégep de Sept-Îles

#### Établissement privé subventionné (1)

Collège Ellis

### Suites attendues [7]

#### Établissements publics (6)

Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Dawson  
Cégep Garneau

Cégep Limoilou  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Cégep de Trois-Rivières

#### Établissement privé subventionné (1)

Collège Lafèche

### Rapports d'autoévaluation reçus et visites à réaliser [7]

#### Établissements publics (4)

Cégep de Drummondville  
Cégep de Granby  
Collège de Maisonneuve  
Cégep de St-Félicien

#### Établissements privés subventionnés (3)

Collège Bart (1975)  
Collège CDI Administration. Technologie.  
Santé  
Collège TAV

### Rapports d'autoévaluation attendus [42]

#### Établissements publics (21)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Champlain  
Cégep de Chicoutimi  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep Gérald-Goûdin  
Collège Héritage  
Cégep John Abbott  
Cégep de La Pocatière  
Cégep de Lanaudière  
Cégep de Lévis  
Cégep de Matane  
Cégep de l'Outaouais  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Sorel-Tracy

Cégep de Thetford  
Cégep Vanier  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

#### Établissements privés subventionnés (8)

Collège Centennial  
Collège Marianopolis  
Collège O'Sullivan de Québec  
Collège Universel  
École de musique Vincent-d'Indy  
École nationale de cirque  
Institut Teccart  
Séminaire de Sherbrooke

#### Établissements privés non subventionnés (11)

Académie de l'Entrepreneurship  
Collège April-Fortier

Collège de l'Immobilier du Québec  
Collège de photographie Marsan  
Collège d'enseignement en immobilier  
Collège Herzing  
Collège MultiHexa Saguenay/  
Lac-Saint-Jean  
Collège Salette//ESMA École supérieure  
des médias  
Collège Unica  
École nationale de l'humour  
Institut d'enregistrement du Canada  
Institut Trebas Québec inc.

#### Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2)

Institut de technologie agroalimentaire  
du Québec  
Institut de tourisme et d'hôtellerie  
du Québec

### 1.3 Évaluation pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable

Rapports d'autoévaluation reçus et visites à réaliser [3]

<b>Établissement privé subventionné (1)</b> Collégial international Sainte-Anne	<b>Établissements privés non subventionnés (2)</b> Collège St-Michel Isart Digital Montréal inc.
--	--

Rapports d'autoévaluation attendus [4]

<b>Établissements privés non subventionnés (3)</b> Air Richelieu Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. Lachute Aviation	<b>Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)</b> Campus MacDonald
--	--

## 2. Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité [35 établissements]

Le nombre de collèges pour cette opération évolue en fonction de la création de nouveaux établissements, de la fermeture ou du regroupement d'établissements ou du renouvellement de permis.

### 1.1. Approche préalable intégrale [12 établissements]

Processus d'évaluation terminés [9]

<b>Établissements privés subventionnés (2)</b> Collégial international Sainte-Anne Collège André-Grasset (École de sténographie judiciaire du Québec)	<b>Établissements privés non subventionnés (6)</b> Air Richelieu Collège Canada inc. Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. Collège St-Michel	Isart Digital Montréal inc. Lachute Aviation
		<b>Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)</b> Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Suites attendues [3]

<b>Établissements privés non subventionnés (3)</b> Centre de formation collégial en techniques équine du Québec	Collège des Technologies de l'Information de Montréal Hélicraft
--	--

### 1.2. Approche préalable, première étape — Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes [23 établissements]

Processus d'évaluation terminés [5]

<b>Établissements privés non subventionnés (5)</b> Collège Avalon Passport Hélico Collège d'aéronautique	Rubika, École supérieure de création numérique appliquée à l'animation, au design et au jeu vidéo inc. Collège Greystone
---	---

Rapport préliminaire transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges [1]

---

**Établissement privé non subventionné (1)**

École de management INSA

Rapport dans sa version préliminaire en cours d'élaboration [1]

---

**Établissement privé non subventionné (1)**

Collège de l'Avenir de Rosemont

Suites attendues [4]

---

**Établissements privés non subventionnés (4)**

Cargair ltée

Collège Cestar — Syn Studio

Eid Air Aviation inc.

Collège Select Aviation

Rapports d'autoévaluation attendus [12]

---

**Établissements privés non subventionnés (12)**

Campus d'effets visuels inc.

Collège Cestar — Campus LaSalle

Collège Cestar — Campus Sherbrooke

Collège Cumberland

Collège de pilotage Saint-Hubert inc.

Collège de Technologie Ascent inc.

Collège iFly inc.

Collège Kensley

Collège Milestone inc.

Collège national de science

et de technologie inc.

École Pivaut Montréal inc.

Institut Élite de Montréal

## Annexe VII

**Évaluation de l'efficacité potentielle — Politiques et plans évalués en 2023-2024**

## Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [18 politiques]

Établissements	Jugement
<b>Établissements publics [6]</b>	
Cégep Garneau	Satisfaisant
Collège Montmorency	Satisfaisant
Cégep de Rimouski	Partiellement satisfaisant
Cégep de Saint-Laurent	Satisfaisant
Cégep de St-Félicien [2]	Entièrement satisfaisant
<b>Établissements privés subventionnés [4]</b>	
Collège Bart [1975]	Satisfaisant
Collège Décarie	Satisfaisant
Collège O'Sullivan de Montréal	Entièrement satisfaisant
Séminaire de Sherbrooke	Satisfaisant
<b>Établissements privés non subventionnés 4]</b>	
Collège Canada inc.	Satisfaisant
Collège de l'Immobilier du Québec inc.	Partiellement satisfaisant
Collège Greystone	Satisfaisant
Collège de pilotage Saint-Hubert	Partiellement satisfaisant
<b>Établissements gouvernemental ou universitaire [2]</b>	
Campus Macdonald	Satisfaisant
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	Partiellement satisfaisant

## Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [6 politiques]

Établissements	Jugement
<b>Établissement public [1]</b>	
Cégep de Rimouski	Partiellement satisfaisant
<b>Établissements privés subventionnés [2]</b>	
Collège Bart [1975]	Satisfaisant
Collège Décarie	Entièrement satisfaisant
<b>Établissements privés non subventionnés [3]</b>	
Collège Canada inc.	Partiellement satisfaisant
Collège Cumberland	Satisfaisant
Collège national de science et de technologie inc.	Entièrement satisfaisant

## Première PIEA reçue et en processus d'évaluation

**Établissement privé non subventionné (1)**

Collège Cestar — LaSalle

Établissements n'ayant pas transmis leur PIEA dans les délais attendus<sup>10</sup> [2]**Établissements privés non subventionnés (2)**

Collège iFly inc.

Collège Milestone inc.

Établissements n'ayant pas transmis leur PIEP dans les délais attendus<sup>11</sup> [4]**Établissements privés non subventionnés (4)**

Collège Cestar — LaSalle

Collège iFly inc.

Collège Milestone inc.

École Pivault Montréal

Plans stratégiques et plans actualisés des cégeps [12 plans ou actualisations]

Établissements	Jugement
Cégep de Baie-Comeau	Conforme aux dispositions de la loi et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Bois-de-Boulogne — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Bois-de-Boulogne — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Collège Dawson	Conforme aux dispositions de la loi et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Partiellement conforme et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Gérard-Griffin — Actualisation	Le plan actualisé est de qualité, toujours conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Jonquière	Partiellement conforme et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Jonquière — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Lanaudière	Conforme aux dispositions de la loi et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Lévis	Partiellement conforme et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Limoilou — Actualisation	Partiellement conforme et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Collège Lionel Groulx	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Maisonneuve — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Saint-Laurent	Comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Shawinigan — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité

10. Les collèges ont un délai d'un an, après l'entrée en vigueur de leur permis, pour transmettre leur première PIEA.

11. Les collèges ont un délai d'un an, après l'entrée en vigueur de leur permis, pour transmettre leur première PIEA.

Établissements	Jugement
Cégep de Sherbrooke — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de St-Félicien	Conforme aux dispositions de la loi et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep du Vieux Montréal — Actualisation	Le plan actualisé est de qualité, toujours conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité

#### Plans de réussite des collèges privés subventionnés (2 plans)

Établissements	Jugement
École nationale de cirque	De qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Collège O'Sullivan de Québec — Actualisation	Comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

## Annexe VIII

### Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2024

Dans les annexes VIII et IX, les collèges sont présentés selon leur appellation au moment de l'évaluation.

#### EFFICACITÉ DES PLANS STRATÉGIQUES ET DES PLANS DE RÉUSSITE

##### Efficacité des plans stratégiques [48 établissements]

###### Processus d'évaluation terminés [46]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Cégep John Abbott	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Collège d'Alma	Cégep de Jonquière	Cégep de Saint-Jérôme
Collège Ahuntsic	Cégep de La Pocatière	Cégep de Saint-Laurent
Cégep André-Laurendeau	Cégep régional de Lanaudière	Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Baie-Comeau	Cégep de Lévis-Lauzon	Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Beauce-Appalaches	Cégep Limoilou	Cégep de Sept-Îles
Collège de Bois-de-Boulogne	Collège Lionel-Groulx	Collège Shawinigan
Collège régional Champlain	Collège de Maisonneuve	Cégep de Sherbrooke
Cégep de Chicoutimi	Cégep Marie-Victorin	Cégep de Sorel-Tracy
Collège Dawson	Cégep de Matane	Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Drummondville	Collège Montmorency	Cégep de Thetford
Collège Édouard-Montpetit	Cégep de l'Outaouais	Collège de Valleyfield
Cégep Garneau	Cégep de Rimouski	Cégep de Victoriaville
Cégep Gérald-Godin	Cégep de Rivière-du-Loup	Cégep du Vieux Montréal
Cégep de Granby	Collège de Rosemont	
Collège Héritage	Cégep de Saint-Félicien	

###### Suites attendues [2]

Cégep de la Gaspésie et des Îles	Collège Vanier
----------------------------------	----------------

##### Efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés [20 établissements]

###### Processus d'évaluation terminés [19]

Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège Laflèche	Collège préuniversitaire Nouvelles
Collège André-Grasset	Collège LaSalle	Frontières
Collège Bart (1975)	Collège Marianopolis	Collège TAV
Collège Centennial	Collège Mérici	Conservatoire Lassalle
Collège Ellis	Collège O'Sullivan de Montréal	École de musique Vincent-d'Indy
Collège international des Marcellines	Collège O'Sullivan de Québec	École nationale de cirque
Collège Jean-de-Brébeuf		Séminaire de Sherbrooke

###### Suites attendues [1]

Institut Teccart
------------------

## APPLICATION DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

### Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en 2005-2012 [93 établissements]

L'évaluation a touché 98 établissements. Depuis, trois d'entre eux ont cessé leurs activités collégiales, deux constituantes ont été jumelées pour un seul rapport et un autre procédera à son autoévaluation dans le cadre d'une opération qui reste encore à préciser et qui regroupera l'évaluation de l'application de cette politique et de celle relative aux programmes d'études incluant l'évaluation d'un programme. Le tableau porte donc sur la situation pour 93 établissements.

Légende :

\* Collège ayant fermé avant la fin du processus.

#### Processus d'évaluation terminés [85]

##### Établissements publics (45)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Cégep de Chicoutimi  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Collège François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Collège Gérald-Godin  
Cégep de Granby-Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep John Abbott  
Cégep de Jonquière  
Cégep de La Pocatière  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption  
Cégep régional de Lanaudière à Joliette  
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne  
Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Cégep de Rimouski  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Félicien

Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Thetford  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Cégep du Vieux Montréal

##### Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège André-Grasset  
Collège Bart (1975)  
Collège Centennial  
Collège Ellis  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Collège Laffèche  
Collège LaSalle  
Collège international des Marcellines  
Collège Marianopolis  
Collège Mérici  
Collège O'Sullivan de Montréal  
Collège O'Sullivan de Québec  
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières  
Conservatoire Lassalle  
École de musique Vincent-d'Indy  
École nationale de cirque

Institut Teccart  
Séminaire de Sherbrooke

##### Établissements privés non subventionnés (19)

Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.  
CDE Collège  
Collège April-Fortier  
Collège CDI Administration. Technologie. Santé  
Collège de l'immobilier du Québec  
Collège d'enseignement en immobilier inc.  
Collège de photographie Marsan  
Collège La Cabriole  
Collège Herzing  
Collège Inter-Dec  
Collège MultiHexa Saguenay/Lac-Saint-Jean  
Collège radio télévision de Québec inc.  
Collège Technique de Montréal inc.\*  
École du Show-Business  
École nationale de l'humour  
École nationale de théâtre du Canada  
Institut d'enregistrement du Canada enr.  
Institut supérieur d'informatique (ISI)  
Institut Trebas Québec inc.

##### Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2)

Institut de technologie agroalimentaire  
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

#### Suites attendues [8]

##### Établissements publics (5)

Cégep régional Champlain  
Cégep de Lévis-Lauzon  
Cégep de l'Outaouais  
Collège Vanier  
Cégep de Victoriaville

##### Établissements privés non subventionnés (2)

Collège Salette inc.  
Musitechnic Formation

##### Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

## Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes en 1997-2002 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. Dans le cadre de cette opération, un établissement dont le processus est terminé peut avoir reçu un rapport contenant des recommandations. Lorsque la Commission n'a pas demandé de suites explicites, le processus est considéré comme étant terminé.

Légende :

\*\* Collèges qui devaient réaliser l'évaluation dans le cadre de l'opération 2005-2008 en évaluation de programme. Le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne devait évaluer l'application de sa politique dans le cadre de cette opération. Au moment de cette opération, il n'avait pas encore élaboré sa propre politique. La Commission a finalement procédé à l'évaluation de l'application de cette dernière au moment de l'évaluation SAQC.

### Processus d'évaluation terminés [81]

#### Établissements publics (50)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Cégep André-Laurendeau  
Collège d'Alma  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Champlain — Lennoxville  
Collège Champlain — Saint-Lambert  
Collège Champlain — St. Lawrence  
Cégep de Chicoutimi  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit\*\*  
Collège François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Collège Gerald-Godin \*\*  
Cégep de Granby-Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep de Jonquière\*\*  
Cégep John Abbott  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption  
Cégep régional de Lanaudière à Joliette\*\*  
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne — Dans le cadre de l'audit sur l'efficacité du système d'assurance qualité ayant eu lieu à l'automne 2017  
Cégep de La Pocatière  
Cégep de Lévis-Lauzon

Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Cégep de Rimouski\*\*  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Félicien\*\*  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sept-Îles\*\*  
Collège Shawinigan  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Thetford  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

#### Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège André-Grasset  
Collège Bart (1975)  
Collège Centennial\*\*

Collège Ellis campus de Drummondville\*\*  
Collège Ellis campus de Trois-Rivières\*\*  
Collège international des Marcellines  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Collège Lafèche  
Collège LaSalle\*\*  
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières\*\*  
Collège Marianopolis  
Collège Mérici  
Collège O'Sullivan de Montréal  
Collège O'Sullivan de Québec  
Conservatoire Lassalle\*\*  
École de musique Vincent-d'Indy en 2007\*\*  
Institut Teccart\*\*  
Séminaire de Sherbrooke\*\*

#### Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (12)

Campus Macdonald  
Conservatoires de musique et d'art dramatique (Gatineau, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Val-d'Or, Montréal)  
Institut de technologie agroalimentaire  
Campus de La Pocatière  
Campus de Saint-Hyacinthe  
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

### Suites attendues [3]

#### Établissements publics (2)

Cégep de l'Outaouais\*\*  
Collège Vanier\*\*

#### Établissement privé subventionné (1)

École nationale de cirque

## Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés [20 établissements]

L'évaluation a touché 21 établissements. À la suite de l'acquisition d'un établissement par un autre établissement ayant déjà réalisé l'autoévaluation demandée, la Commission a décidé, en décembre 2015, de dispenser le premier de cet exercice. Le tableau porte donc sur la situation pour 20 établissements.

### Processus d'évaluation terminés [18]

Centre de formation collégial en techniques équinées du Québec	Collège d'enseignement en immobilier inc.	Collège Technique de Montréal inc.
CDE Collège	Collège de photographie Marsan	École de danse de Québec
Collège April-Fortier	Collège Herzing	École du Show-Business
Collège CDI Administration. Technologie. Santé	Collège Inter-Dec	École nationale de l'humour
Collège de l'immobilier du Québec	Collège MultiHexa Saguenay/Lac-Saint-Jean	Institut d'enregistrement du Canada
	Collège radio télévision de Québec inc.	Institut supérieur d'informatique (ISI)
		Institut Trebas Québec inc.

### Suites attendues [2]

Collège Salette inc.	Musitechnic Formation
----------------------	-----------------------

## PROGRAMMES D'ÉTUDES

### Opération 2005-2008 [72 établissements]

L'évaluation a touché 73 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juin 2008. Le tableau porte donc sur la situation pour 72 établissements.

Légende :

\*\* Collèges qui, lors de l'évaluation de programme en 2005, devaient achever l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes réalisée en 1998-2002.

### Processus d'évaluation terminés [71]

#### Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Champlain — Lennoxville  
Collège Champlain — Saint-Lambert  
Collège Champlain — St. Lawrence  
Cégep de Chicoutimi  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit\*\*  
Cégep Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Collège Gérald-Godin\*\*  
Cégep de Granby Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep John Abbott  
Cégep de Jonquière  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Cégep régional de Lanaudière à Joliette\*\*  
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne\*\*  
Cégep de La Pocatière  
Cégep de Lévis-Lauzon  
Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Cégep de Rimouski\*\*  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Sainte-Foy  
Collège Shawinigan  
Cégep de Saint-Félicien\*\*  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sept-Îles\*\*  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy

Cégep de Thetford  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Collège Vanier\*\*  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

#### Établissements privés subventionnés (20)

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège André-Grasset  
Collège Bart (1975)  
Collège Centennial\*\*  
Collège Ellis, campus de Drummondville\*\*  
Collège Ellis, campus de Trois-Rivières\*\*  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Collège Lafèche  
Collège LaSalle\*\*  
Collège international des Marcellines  
Collège Marianopolis  
Collège Mérici  
Collège O'Sullivan de Montréal  
Collège O'Sullivan de Québec

Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières Conservatoire Lassalle**	École de musique Vincent-d'Indy** École nationale de cirque** Institut Teccart	Séminaire de Sherbrooke
---	--	-------------------------

Suites attendues [1]

**Établissement public (1)**

Cégep de l'Outaouais\*\*

**ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE****Opération réalisée en 2000-2004 [69 établissements]**

L'évaluation a touché 70 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juillet 2003. Le tableau porte donc sur la situation pour 69 établissements.

Processus d'évaluation terminés [63]

**Établissements publics (42)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège régional Champlain  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Collège François-Xavier-Garneau  
Collège Gerald-Godin  
Cégep de Granby — Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep John Abbott  
Cégep de Jonquières  
Cégep de La Pocatière  
Cégep régional de Lanaudière  
Cégep de Lévis  
Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve

Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Saint-Félicien  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep de Saint-Laurent  
Collège Shawinigan  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Thetford  
Collège de Valleyfield  
Collège Vanier  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

**Établissements privés subventionnés (18)**

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège André-Grasset

Collège Bart (1975)  
Collège Centennial  
Collège Ellis, campus de Drummondville  
Collège Ellis, campus de Trois-Rivières  
Collège international des Marcellines  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Collège Laflèche  
Collège LaSalle  
Collège Marianopolis  
Collège Mérici  
Collège O'Sullivan de Montréal  
Collège O'Sullivan de Québec  
Conservatoire Lassalle  
École de musique Vincent-d'Indy  
Institut Teccart  
Séminaire de Sherbrooke  
Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)  
Campus Macdonald  
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec  
Institut de technologie agroalimentaire

Suites attendues [6]

**Établissements publics (6)**

Cégep de Chicoutimi  
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Cégep de l'Outaouais  
Collège de Rosemont  
Cégep de Sept-Îles

Cégep de Trois-Rivières

## Annexe IX

## Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2024

## Évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études en 1997-2000 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. La formation générale a été réévaluée dans ces trois écoles relevant du Cégep Marie-Victorin au cours de l'année 2002-2003 : Campus Beth Jacob, Chaya Mushka et Torah and Vocational Institute. Cette opération s'est terminée le 6 mai 2021.

## Processus d'évaluation terminés [84]

**Établissements publics (60)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Champlain — Lennoxville  
Collège Champlain — Saint-Lambert  
Collège Champlain — St. Lawrence  
Cégep de Chicoutimi  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Collège François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Centre d'études collégiales de Carleton (Gaspésie)  
Cégep de Granby — Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep John Abbott  
Cégep de Jonquière  
– Centre d'études collégiales en Charlevoix (Jonquière)  
Cégep régional de Lanaudière à Joliette  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption  
Cégep de La Pocatière  
– Centre d'études collégiales de Montmagny  
Cégep de Lévis-Lauzon  
Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin

## Cégep Marie-Victorin :

- Campus Beth Jacob et Chaya Mushka
- Torah and Vocational Institute

## Cégep de Matane

## Collège Montmorency

## Cégep de l'Outaouais

## Collège de la région de l'Amiante

## Cégep de Rivière-du-Loup

## Cégep de Rimouski

## Centre matapédien d'études collégiales (Rimouski)

## Institut maritime du Québec (Rimouski)

## Collège de Rosemont

- Cégep@distance (Rosemont)

## Cégep de Saint-Félicien

- Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)

## Cégep de Saint-Hyacinthe

## Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

## Cégep de Saint-Jérôme

- Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)

## Cégep de Sainte-Foy

## Cégep de Saint-Laurent

## Cégep de Sept-Îles

## Collège Shawinigan

## Cégep de Sherbrooke

## Cégep de Sorel-Tracy

## Cégep de Trois-Rivières

## Collège de Valleyfield

## Collège Vanier

## Cégep de Victoriaville

## Cégep du Vieux Montréal

**Établissements privés subventionnés (18)**

## Campus Notre-Dame-de-Foy

## Collège André-Grasset

## Collège d'affaires Ellis inc.

## Collège Bart (1975)

## Collège Centennial

## Collège international des Marcellines

## Collège Jean-de-Brébeuf

## Collège Laffèche

## Collège LaSalle

## Collège Marianopolis

## Collège Mérici

## Collège O'Sullivan de Montréal

## Collège O'Sullivan de Québec

## Conservatoire Lassalle

## Institut Teccart

## École commerciale du Cap

## École de musique Vincent-d'Indy

## Séminaire de Sherbrooke

**Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (6)**

## Campus Macdonald

## Conservatoire de musique de Montréal

## Conservatoire de musique de Québec

## Institut de technologie agroalimentaire

- Campus de La Pocatière

- Institut de technologie agroalimentaire

- Campus de Saint-Hyacinthe

## Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

## Évaluation des programmes Techniques administratives et Coopération en 1996-1999 [59 établissements]

L'évaluation a touché 67 établissements. Le tableau porte sur les 59 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015.

### Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Champlain — Lennoxville  
Collège Champlain — Saint-Lambert  
Collège Champlain — St. Lawrence  
Cégep de Chicoutimi  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Collège François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep de Granby-Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep John Abbott  
Cégep de Jonquières  
Cégep de La Pocatière  
Cégep de Lévis-Lauzon

Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Cégep de l'Outaouais  
Collège de la région de l'Amiante  
Cégep régional de Lanaudière à Joliette  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Félicien  
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sept-Îles

Collège Shawinigan  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Collège Vanier  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

### Établissements privés subventionnés (6)

Collège d'affaires Ellis inc.  
Collège de L'Assomption  
Collège Bart (1975)  
Collège LaSalle  
Collège O'Sullivan de Montréal  
Séminaire de Sherbrooke

### Établissements privés non subventionnés (2)

Académie de l'Entrepreneurship  
Québécois inc.  
Collège de l'immobilier du Québec

## Évaluation de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 2001-2003 [8 établissements]

L'évaluation a touché 19 établissements. Le tableau porte sur les huit établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015. L'École du Show-Business a réalisé la deuxième autoévaluation demandée dans le cadre de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et l'évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés.

### Processus d'évaluation terminés [8]

Collège CDI Administration, Technologie, Santé CDE Collège	Collège Herzing Collège Inter-Dec École du Show-Business	Institut d'enregistrement du Canada Institut supérieur d'informatique (ISI) Institut Trebas Québec inc.
---	--	---

## Évaluation de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 1997-1999 [11 établissements]

L'évaluation a touché 23 établissements. Le tableau porte sur les 11 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 19 juin 2008.

Académie internationale du design et de la technologie Collège April-Fortier Les Ateliers de danse moderne de Montréal inc. Collège de photographie Marsan Collège Inter-Dec Collège radio télévision de Québec inc. Collège Salette inc.	Collège Technique de Montréal inc. École nationale de l'humour École nationale de théâtre du Canada Musitechnic services éducatifs inc.
---	--

## Évaluation du programme *Sciences humaines en 1995-1997* [61 établissements]

L'évaluation a touché 64 établissements. Le tableau porte sur les 61 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

### Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Champlain — Lennoxville  
Collège Champlain — Saint-Lambert  
Collège Champlain — St. Lawrence  
Cégep de Chicoutimi  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Collège François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep de Granby-Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep de Joliette-De Lanaudière  
Cégep John Abbott  
Cégep de Jonquière  
Cégep de La Pocatière

Cégep de Lévis-Lauzon  
Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Cégep de l'Outaouais  
Collège de la région de l'Amiante  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Cégep de Saint-Félicien  
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Rimouski  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)

Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Collège Vanier  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

### Établissements privés subventionnés (10)

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège André-Grasset  
Collège de L'Assomption  
Collège Centennial  
Collège international des Marcellines  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Collège Lafèche  
Collège Marianopolis  
Collège Mérici  
Séminaire de Sherbrooke

## Évaluation des programmes d'informatique en 1994-1996 [49 établissements]

L'évaluation a touché 54 établissements. Le tableau porte sur les 49 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

### Établissements publics (47)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Collège Champlain — Lennoxville  
Collège Champlain — Saint-Lambert  
Cégep de Chicoutimi  
Collège Dawson  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Collège François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep de Granby Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep de Jonquière  
Cégep John Abbott

Cégep de Joliette-De Lanaudière  
Cégep de La Pocatière  
Cégep de Lévis-Lauzon  
Cégep Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Collège de l'Outaouais  
Collège de la région de l'Amiante  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Félicien  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme

Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Collège Vanier  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

### Établissements privés non subventionnés (2)

Collège CDI  
Collège Herzing

---

## Évaluation des programmes *Techniques d'éducation en services de garde en 1994-1996* [31 établissements]

Cette opération d'évaluation s'est terminée le 11 février 2003.

### Établissements publics (28)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Cégep Beauce-Appalaches  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep de Granby-Haute-Yamaska  
Collège Héritage  
Cégep de Joliette-De Lanaudière  
Cégep de Jonquière  
Cégep Marie-Victorin

Cégep Marie-Victorin — Campus Beth Jacob  
Cégep de Matane  
Cégep de l'Outaouais  
Collège de la région de l'Amiante  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Cégep de Saint-Félicien  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme

Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Cégep de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Collège de Valleyfield  
Collège Vanier  
Cégep du Vieux Montréal

### Établissements privés subventionnés (3)

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège de L'Assomption  
Collège Lafleche

## Traitement intégré des suivis aux recommandations de la Commission

Entreprise en 2013, l'approche de traitement intégré des suivis aux recommandations visait les collèges ayant plusieurs recommandations découlant d'opérations antérieures à SAQC. Elle avait pour but d'accompagner ces collèges en leur proposant des pistes efficaces dans le traitement des recommandations en vigueur et de mener à terme la réalisation de l'ensemble des opérations d'évaluation. En 2018, alors que le premier cycle SAQC était bien avancé, la Commission a choisi d'harmoniser les exigences des suivis avec cette opération. La Commission a donc revu ses modalités et a publié de nouvelles lignes directrices. Celles-ci se sont appliquées à toutes les recommandations en vigueur, incluant celles regroupées dans un traitement intégré des suivis. Ainsi, l'approche intégrée de traitement des suivis a pris fin à l'automne 2021, alors que trois des dix collèges qui étaient visés avaient des recommandations encore en vigueur.

Établissements concernés	Opérations d'évaluation touchées	Suites satisfaisantes dans le cadre du traitement intégré des suivis
<b>Établissements publics [6]</b>		
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 [ <i>Sciences de la nature</i> ], formation générale.	Oui
Cégep André-Laurendeau	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 [ <i>Sciences de la nature</i> ], formation générale, <i>Techniques administratives</i> .	Oui
Collège de Maisonneuve	Formation générale, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 [ <i>Techniques d'hygiène dentaire</i> ], application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.	Oui
Cégep de l'Outaouais	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 [ <i>Sciences de la nature</i> ], évaluation institutionnelle, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	
Cégep de Saint-Hyacinthe	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle.	Oui
Collège Vanier	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, formation générale, évaluation de programme 2005-2008 [ <i>Techniques d'inhalothérapie</i> ], évaluation institutionnelle, efficacité du plan stratégique.	
<b>Établissements privés subventionnés [3]</b>		
Collège Centennial	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 [ <i>Sciences humaines</i> ], application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	Oui
Institut Teccart	Évaluation institutionnelle, plan de réussite, Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et son application, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
Séminaire de Sherbrooke	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, formation générale, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
<b>Établissement relevant d'un ministère ou d'une université [1]</b>		
Campus Macdonald	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	

## Annexe X

### Publications de la Commission depuis 1993

#### Plans stratégiques

- *Plan stratégique 2020-2025* — (2020)
- *Plan stratégique transitoire 2018-2020* — (2018)
- *Plan stratégique 2012-2017* — (2013)
- *Plan stratégique 2007-2012* — (2007)

#### Documents d'orientation

- *Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite des cégeps* (2024)
- *Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2024)
- *État de situation à mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC)* (2024)
- *Pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation* (2022)
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges — Version définitive* (2022)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts* (2021)
- *Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts* (2021)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence — (Troisième édition, 2021)*
- *Approche préalable — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges — Orientations et cadre de référence (Troisième édition 2021)*
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation : version préliminaire* (2019); *version transitoire* (2020)
- *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence (Troisième édition, 2020)*
- *Approche préalable — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges — Orientations et cadre de référence (Deuxième édition 2019)*
- *Modalités de suivi : Recommandations émises dans le cadre du 1er cycle de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2019)
- *Nouvelles modalités de suivi — Recommandations antérieures à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2018)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois — Orientations et cadre de référence (Deuxième édition, 2015)*
- *Approche préalable — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois — Orientations et cadre de référence* (2013)
- *Approche intégrée du traitement des suivis des collèges* (2013)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence — (Deuxième édition, 2012)*
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence (Deuxième édition, 2011)*
- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)
- *La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations (Deuxième édition, 2009)*
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Orientations retenues pour l'évaluation de l'application des politiques d'évaluation des apprentissages* (2006)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales* (1994)
- *L'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (1994)

#### Versions anglaises

- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement : Framework (Third edition, 2021)*
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems : Guidelines and Framework (Third Edition, 2021)*
- *A second cycle for continuous improvement of the quality of college education. Evaluating the effectiveness of quality assurance systems in Québec colleges. Guidelines, framework, and self-evaluation guide. Interim version (2020); Preliminary version (2019)*
- *Evaluating Institutional Policies for the Evaluation of Academic Programs : Third edition (2020)*
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems in New Colleges : Guideline and Framework (Second edition, 2019)*
- *Evaluating the effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges – Orientations and Framework (2013)*
- *The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations (Second edition 2009)*

- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cegeps* (2008)
- *Guidelines for evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)
- *Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Programs of Studies — General Guidelines* (1994)

### Guides d'évaluation

- *Autoévaluation de programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC)* (2010)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (2001)
- *L'évaluation institutionnelle* (2000)
- *La composante de la formation générale des programmes d'études* (1997)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (1997)
- *Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)* (1996)
- *Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)* (1996)
- *Le programme de Sciences humaines —* (1995)
- *Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (1994)
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde* (1994)
- *Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique* (1994)

### Version anglaise

- *The Institutional Evaluation —* (2000) *The General Education component of Programs of Studies —* (1997)
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors* (1996)
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors* (1996)
- *The Social Science Program* (1995)
- *General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (1994)
- *The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology* (1994)

### Cadres d'analyse

- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (2006)

### Version anglaise

- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cegeps* (2008)
- *Evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)

### Rapports synthèses

- *Établissements privés non subventionnés — Évaluation d'un programme et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques et des plans de réussite* (2014)
- *L'application des politiques d'évaluation des apprentissages — Pour des évaluations justes et équitables* (2012)
- *L'évaluation de programmes du renouveau de l'enseignement collégial* (2009)
- *Évaluation des plans d'aide à la réussite des collèges* (2004)
- *L'exercice des responsabilités dans les collèges : une première évaluation institutionnelle* (2004)
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés (2001-2002)* (2003)
- *Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes* (2002)
- *Évaluation de la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études* (2001)
- *Évaluation des programmes dans le secteur des Techniques administratives* (1999)
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés — Première évaluation 1997-1999* (1999)
- *Évaluation du programme de Sciences humaines* (1997)
- *Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde* (1996)
- *Évaluation des programmes d'Informatique* (1996)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse* (1996)

- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse (1995)*

### Version anglaise

- *Summary report — Evaluation of the Implementation of the General Education Component of Programs of Studies (2001)*

### Bilans de l'opération sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité

- *Bilan de la phase de validation du deuxième cycle SAQC (2022)*
- *Bilan synthèse des résultats du premier cycle d'audit — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois Version Web seulement (2022)*
- *Bilan des résultats de l'an 5 du premier cycle d'audit 2018-2019 — Version Web seulement (2020)*
- *Bilan des résultats de l'an 4 du premier cycle d'audit 2017-2018 — Version Web seulement (2019)*
- *Bilan des résultats de l'an 3 du premier cycle d'audit 2016-2017 — Version Web seulement (2018)*
- *Bilan des résultats de l'an 2 du premier cycle d'audit 2015-2016 — Version Web seulement (2017)*
- *Bilan des résultats de l'an 1 du premier cycle d'audit 2014-2015 (2016)*
- *Bilan de la phase de validation — version Web seulement (2015)*

### Rapports annuels

- *Rapports annuels et rapports annuels de gestion : 1993-1994 à 2022-2023*

### Autres publications

- *La Commission a 30 ans! (2023)*
- *Politique de gestion et d'utilisation des réseaux sociaux (2022)*
- *Politique linguistique (2021)*
- *Cadre organisationnel de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Révision du mécanisme de recours concernant les rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges — Version Web seulement (2017)*
- *Mémoire sur le projet de création d'un Conseil des collèges du Québec et d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur et suggestions de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales — Version Web seulement (2016)*
- *Plan d'action de développement durable 2016-2020 — Version Web seulement (2016)*
- *Portrait de la réussite dans le réseau des collèges publics et privés subventionnés — Évolution des indicateurs et faits marquants 2000-2013 — Version Web seulement (2014)*
- *La culture d'évaluation dans les collèges — Vingt ans d'expérience partagée (2014)*
- *Plan d'action de développement durable 2010-2015 — Version Web seulement (révisé en décembre 2013)*
- *Le développement de la culture de l'évaluation dans les collèges — État de situation (2012)*
- *Les plans stratégiques des cégeps : un premier bilan d'évaluation (2006)*
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme*
- *Étude de cas : L'évaluation des programmes d'études au Québec. Document réalisé conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme (1997)*

### Version anglaise

- *Revision of the Appeal Mechanism for Evaluation Reports on the Effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges*
- *Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme – Case Study Evaluating Programs of Study in Québec (1997)*

### Consultations

- *Tournée des collèges 2006 (2005)*
- *À l'écoute des partenaires (2006)*

### Version anglaise

- *2006 College Tour (2005)*



**Commission  
d'évaluation  
de l'enseignement  
collégial**

**Québec** 

